



**Mémoire**  
**Présenté par**  
**KOUTOUMA**  
**NSONA Raïssa**  
**Edwige Macha**

**UNIVERSITE MARIEN NGOUABI**  
**Faculté des Lettres et des**  
**Sciences Humaines**  
**Travail- Progrès - Humanité**  
**Département des Sciences et**  
**Techniques de la Communication**

# **LES INTERNAUTES ET LES CYBERCAFES A BRAZZAVILLE**

---

**Année académique :**

**2004 - 2005**

A red, rounded triangular shape pointing upwards, located in the bottom right corner of the page.

29 SEP. 2005

08.16.01

KOU

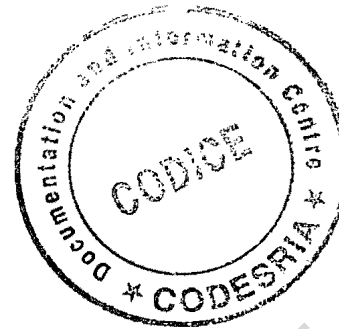
12961

**UNIVERSITE MARIEN NGOUABI**

**Travail – Progrès - Humanité**

**Faculté des Lettres et des  
Sciences Humaines**

**Département des Sciences et  
Techniques de la Communication**



**LES INTERNAUTES ET LES CYBERCAFES  
A BRAZZAVILLE**

**MEMOIRE**

Pour l'obtention du Diplôme de **Maîtrise ès Lettres**  
Option : **Relations Publiques**

Présenté et soutenu par **KOUTOUMA NSONA Raïssa Edwige Macha**

Sous la direction de : **M. Paul BALEMBOGATA, Maître Assistant**

**Année Académique 2004 - 2005**

## **DEDICACE**

Ce mémoire de maîtrise, symbole de mes premiers pas dans la recherche, est dédié :

- A mes parents Clément KOUTOUMA et Marie Angèle MOUDIONGUI, qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance
- A Jean Romain TSIBA, pour m'avoir soutenue moralement et matériellement ;
- A ma tante Honorine MOUDIONGUI, pour l'attention qu'elle a portée à mes études ;
- A ma fille Emilia Paule-Renée MABIALA ;
- A mes frères et sœurs, pour leur soutien moral ;

## **REMERCIEMENTS**

Au terme de cette étude, nous remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nous remercions, Monsieur Paul BALEMBOGATA, pour avoir accepté de diriger notre travail de recherche et Monsieur Joachim GOMA-THETHET pour en avoir assuré la co-direction.

Nous remercions aussi tous les enseignants du Département des Sciences et Techniques de la Communication (STC) de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi pour l'encadrement qu'ils nous ont fait bénéficier tout au long de notre cursus universitaire.

Nos remerciements s'adressent également à M. Léon VOUMBO MATOUMONA, pour nous avoir prodigué de précieux conseils allant dans le sens de la réussite de ce travail.

Nos remerciements s'adressent ensuite à M Charlemagne BAY BOUKAKA de nous avoir assisté en toute circonstance et à tout moment pour la réalisation de ce travail.

Nos remerciements vont enfin à toutes les personnes qui nous ont aidés dans la présentation matérielle de cette recherche.

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISÉS**

- AC** : Afrique Connections
- AIF** : Agence Internationale de la Francophonie
- AIMF** : Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones
- AISI** : Initiative Africaine de la Société de l'Information
- APF** : Assemblée parlementaire francophone
- AUF** : Agence Universitaire de la Francophonie
- BIEF** : Banque internationale d'information sur les Etats francophones
- CD** : Compact disque
- CDA** : Communauté de Développement de l'Afrique Australe
- CEA** : Commission Economique pour l'Afrique
- CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
- CERN** : Centre d'étude et de recherche Nucléaire
- CFE** : Centre des Formalités des Entreprises
- CIFFAD** : Consortium international Francophone de la Formation à distance
- CINU** : Centre d'information des Nations unies
- CNED** : Centre d'enseignement à distance
- CRDI** : Centre de recherches pour le développement international
- DARPA** : Defense Advanced Research project Agency
- EIF** : Ecole Internationale de la francophonie
- ENSP** : Ecole nationale supérieure polytechnique
- FAI** : Fournisseur d'Accès Internet
- FR** : France Relay
- GATS** : sigle anglais, Accord général sur le Commerce et les Services
- HTML** : Hyper Text Mark up language
- http** : Hypertexte transfert protocole
- Ibid.** : ibidem, c'est-à-dire au même endroit

**Id.** : idem, c'est-à-dire le même

**IIA** : Initiative Internet pour l'Afrique

**INTIF**: Institut des nouvelles technologies de l'information et de la francophonie

**ITCA** : sigle anglais, Centre des Technologies de l'Information pour l'Afrique

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres

**NEPAD** : sigle anglais, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

**NIA** : Nouvelle Initiative Africaine

**NSF** : National Science Foundation

**OCH** : Office Congolais de l'Habitat

**OMC** : Organisation Mondiale pour le Commerce

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**PNUD** : Programme des Nations Unis pour le Développement

**TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication

**TV5** : Télévision mondiale francophone

**UA** : Union Africaine

**UIT** : Union Internationale des Télécommunication

**UPAT** : Union Panafricaine des Télécommunications

**WWW** : World Wide Web

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## AVERTISSEMENT

Les termes étrangers à la langue française sont en italiques dans le texte.

Pas de pluriel à la française pour les termes des langues congolaises, exemple : les *Kongo*

Pour la transcription phonétique des noms, nous avons adopté la transcription suivante :

*U* = ou comme *loup* (mammifère de la famille des canidés) exemple : *Bantu*

*W* comme *ouaille* (chrétien par rapport à son pasteur) exemple : *Windows*

*NG* comme *smoking* (costume d'homme à revus de soie), exemple : *Ngoma*

*e* les voyelles è et é ne sont pas distinguées, exemple : *Teke*.

Les sigles sont en majuscules sans point ni espace entre les lettres selon les normes rédactionnelles, notamment celles du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) qui a financé cette recherche.

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	2
<b>Première partie</b>	
<b>L'Internet dans le monde et au Congo : naissance, extension et enjeux</b>	7
Chapitre 1 : Naissance et évolution de l'Internet aux Etats-Unis et en Europe	9
Chapitre 2 : Stratégie, actions et initiatives pour faire entrer l'Afrique dans la société de l'information	25
Chapitre 3 : L'Internet au Congo	33
<b>Deuxième partie</b>	
<b>L'Internet à Brazzaville : utilisation et impact social</b>	36
Chapitre 1 : Présentation des cybercafés et des internautes de Brazzaville	38
Chapitre 2 : Les rapports entre les gestionnaires des cybercafés et les internautes	44
Chapitre 3 : L'impact social et l'utilisation de l'Internet	45
<b>Troisième partie</b>	
<b>Perspectives pour la vulgarisation de l'Internet à Brazzaville et ses environs</b>	50
Chapitre 1 : Rôle de l'Etat pour combler l'écart numérique	52
Chapitre 2 : Rôle des institutions internationales et de la société civile dans la vulgarisation de l'Internet	54
<b>Conclusion</b>	58



**INTRODUCTION**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont un sujet qui ne laisse personne indifférent aujourd'hui, tant elles imprègnent toutes les sphères de la vie sociale. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'axer notre mémoire de maîtrise sur *les relations entre les internautes et les gestionnaires des cybercafés à Brazzaville*.

Ce sujet est une problématique nouvelle dans le champ de la recherche en sciences sociales dans notre pays. Aussi avons-nous choisi pour cette introduction la démarche suivante : problématique, hypothèse de travail, état des lieux de la littérature sur la question, méthodologie et résultats escomptés, enfin plan.

### **La problématique**

Le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle a été marqué par une grande révolution technologique dans les domaines des télécommunications et de l'informatique. Celle-ci a donné naissance aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), dont l'impact sur l'ensemble de la société n'a pas encore fini d'être mesuré. Du fait de cette révolution technologique, les notions d'espace et de temps n'ont plus la valeur qu'ils avaient autrefois ; ainsi de façon instantanée, l'Africain peut, grâce aux moyens satellitaires, recevoir la même information que l'Européen ou l'Américain. Mais c'est sûrement le réseau international, communément appelé Internet (*International Network*) qui a bouleversé les relations entre les hommes au niveau de la planète, en raccourcissant le temps et les distances, et en facilitant le transport des informations, notamment de la messagerie.

L'Internet ou réseau des réseaux est apparu grâce à la connexion du téléphone avec l'ordinateur. En effet, c'est à la fin des années 1960 et au début de la nouvelle décennie que l'Internet commence à être utilisé aux Etats-Unis, notamment dans l'armée, les grands laboratoires, ainsi que dans les universités scientifiques. L'objectif recherché était alors d'échanger des données en un temps réduit et de les stocker de façon permanente. L'ARPANET (*Advanced Research Project Agency Network*) démarré en 1964 et finalisé en 1969 par le département américain de la défense, est considéré comme l'ancêtre de l'Internet.

L'évolution du réseau des réseaux a été très spectaculaire. J.C.Finidori indique qu'il réunissait en 1998 environ 80 millions d'utilisateurs dans le monde<sup>1</sup>. Si la plupart des utilisateurs se trouvent dans les pays du Nord (où sont concentrés l'essentiel du parc informatique et des télécommunications), l'Afrique n'est pas pour autant restée en marge de cette révolution technologique. De nombreux pays africains parmi lesquels le Congo ont pris en marche le train de l'Internet et avancent aux rythmes des politiques nationales en la matière.

Au Congo Brazzaville, les premiers essais de connexion à l'Internet ont eu lieu en 1994 à l'initiative d'une société privée : le *Golden Gate*. C'est au lendemain de la guerre du 5 juin 1997, que l'Internet a commencé réellement à fonctionner de façon publique avec la création des cybercafés. Depuis lors, l'engouement des Congolais pour cet outil de communication n'a cessé de grandir : les cybercafés se sont multipliés à Brazzaville et les Internautes sont devenus de plus en plus nombreux aussi bien chez les adultes que les jeunes.

Pour ce premier pas dans la recherche, nous avons choisi d'étudier les relations qu'entretiennent les internautes brazzavillois avec les cybercafés de la place. Notre problématique se résume en deux questions essentielles : Quel est l'apport de l'Internet à la société brazzavilloise ? Qu'est ce que les internautes brazzavillois viennent chercher dans les cybercafés ?

Pour soutenir notre problématique, nous avons formulé l'hypothèse de travail ci-après.

### **L'hypothèse de travail**

Les Brazzavillois vont « naviguer » - travailler sur Internet - dans les cybercafés pour deux raisons : la recherche des informations diverses scolaires, économiques, politiques, culturelles, etc. et l'envoi et la réception des messages du fait de la défaillance de la poste. Cela les conduit à établir avec les gestionnaires des cybercafés des rapports de convivialité. De ce fait, les rapports entre les internautes et les agents des cybercafés ne sont pas de la même nature que ceux du commerçant ordinaire avec son client.

Pour commencer notre recherche, nous avons jugé utile de faire d'abord un état des lieux de ce qui a été écrit sur Internet.

---

<sup>1</sup> J.C. Finidori, 1998, *Internet (lexique)*, Paris, Nathan

## L'état des lieux de la littérature existante sur le sujet

L'Internet et les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont deux sujets qui font aujourd'hui l'objet de plusieurs publications.

Au niveau général, certaines publications se rapportent sur les aspects techniques de l'Internet. Ces publications ont pour objectif de faire comprendre au grand public le langage de cette nouvelle technologie (Protocoles, messagerie électronique, normes diverses, etc.), ainsi que la manière de l'utiliser. On consultera à ce sujet avec intérêt le lexique sur l'Internet établi par J.C. Finidori en 1998<sup>2</sup>. D'autres publications donnent une approche à la fois historique et technique, mettant en valeur les implications juridiques et sociales de cette nouvelle technologie. Cela ressort dans le volume 5 de la collection *Université de tous les savoirs* de Michaud publié en 2001. Ce volume s'intitule : *Qu'est ce que les technologies*. Un an plus tôt, sous la direction de J.Y.Capul, *Les cahiers français* avaient publié une série d'articles sur l'Internet.

A côté de nombreux ouvrages que nous ne pouvons malheureusement ni citer ni étudier, il y a lieu de signaler qu'il existe de nombreux articles sur la question, parus dans la presse française et précisément dans le monde diplomatique. Des conférences internationales sur les NTIC ont donné lieu à des publications<sup>3</sup>. En Afrique, bien que les publications ne soient pas nombreuses pour l'instant, le sujet est de plus en plus à l'ordre du jour. Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, *New partnership for African Development*) consacre un chapitre entier de son document adopté à Abuja en 2001, sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. L'ouvrage majeur se rapportant à l'impact et aux bénéfices potentiels de l'Internet sur l'Afrique a été écrit par Jacques Bonjawo en 2002. Ce dernier est du reste le Monsieur Afrique de la société américaine Microsoft<sup>4</sup>.

Quelle méthodologie avons nous suivis et quels sont les résultats auxquels nous entendons parvenir ?

---

<sup>2</sup> J.C.Finidori, op.cit.

<sup>3</sup> Ya'U, Y. Z., 2002, *Comment faire face à la fracture numérique : des initiatives africaines pour rattraper le retard*, communication à la Conférence internationale sur le développement de l'Afrique dans le nouveau millénaire organisée par le CODESRIA et TWN-Africa, Accra, 24 - 26 avril.

<sup>4</sup> J. Bonjawo, 2002, *Internet. Une chance pour l'Afrique*, Paris, Karthala.

## **La méthodologie et les résultats escomptés**

Pour mener à bien ce travail, il nous a paru nécessaire de comprendre d'abord le concept Internet avant de chercher son application dans la société congolaise. Pour ce faire, nous avons dans un premier temps mener des recherches dans les centres de documentation, les bibliothèques et même utiliser l'Internet pour accéder rapidement aux informations recherchées.

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à des enquêtes sur le terrain et à des sondages d'opinions (questionnaires), afin de donner un sens pratique à notre recherche. En ce qui concerne l'enquête et le sondage, nous avons sélectionné un nombre de personnes sur la base de la technique de l'échantillonnage aléatoire. Tout ceci a concouru à vérifier notre hypothèse de recherche.

Quels sont les résultats escomptés ?

Par ce travail, nous entendons :

- Amener les opérateurs économiques congolais et les pouvoirs publics à promouvoir un secteur important aussi bien pour le développement que pour les relations humaines.
- Mettre à la disposition des chercheurs et du grand public notre travail afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'Internet et des bénéfices dont pourrait en tirer notre pays.

## **Le plan**

Nous avons divisé notre travail de recherche en trois parties.

Premièrement, nous nous sommes penchés sur la naissance, l'extension et les enjeux de l'Internet dans le monde et au Congo. Deuxièmement, l'utilisation et l'impact social de l'Internet à Brazzaville ont fait l'objet de notre préoccupation. Troisièmement enfin, il nous a paru opportun de consacrer un regard sur quelques perspectives pour la vulgarisation de l'Internet à Brazzaville et ses environs.

**PREMIERE PARTIE**

**L'INTERNET DANS LE MONDE ET AU CONGO :  
NAISSANCE, EXTENSION ET ENJEUX**

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

L'évolution des sciences et des technologies de pointe a permis à l'homme de transformer son environnement notamment en raccourcissant les distances et en brisant le mythe espace-temps. Aujourd'hui les Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication sont à la base de la révolution technologique en cours qui fait de notre société, celle de l'information. Cette révolution a permis l'établissement des autoroutes de l'information, précisément de l'Internet.

Dans la première partie de notre travail, nous allons voir comment l'Internet est né, comment il s'est étendu et quels sont ses enjeux actuels.

Cette partie est subdivisée en trois chapitres. Le premier chapitre traite de la naissance et de l'évolution de l'Internet aux Etats-Unis et en Europe. Le second indique les stratégies, les actions et initiatives pour faire entrer l'Afrique dans la société de l'information. Et le troisième chapitre porte sur l'Internet au Congo.

## CHAPITRE 1 : NAISSANCE ET EVOLUTION DE L'INTERNET AUX ETATS-UNIS ET EN EUROPE

### I – La naissance de l'Internet

#### *1 - L'Internet comme résultat de l'interaction entre l'informatique, les télécommunications et les médias classiques*

Aujourd'hui, la convergence rapide entre les technologies de la télévision, de l'informatique et des télécommunications permet de passer du multimédia statique au multimédia dynamique, dit « de Réseau » (network multimédias). Par l'intermédiaire d'un *modem* et d'une ligne de téléphone, l'ordinateur personnel offre en effet l'accès à un nombre grandissant de services « on line » en terme technique c'est-à-dire en temps réel, fournissant ainsi la possibilité de développer des services plus interactifs<sup>5</sup>.

L'Internet apparaît à la fin des années 1960 dans le département des « projets avancés » de l'armée américaine ; Il s'agissait de relier entre eux des ordinateurs des milieux de la recherche, de mettre au point des réseaux d'ordinateurs distants, pour utiliser au mieux le matériel et renforcer le développement scientifique susceptible d'être utilisé à des fins militaires<sup>6</sup>.

Mais le mot Internet fut créé en 1974, par Vint Cerf et Robert Kahn lorsqu'ils publient les premières spécifications des *protocoles* Internet : TPC (*Transmission Control Protocol*), FTP (*File Transfert Protocol*), Tel net (Emulation de terminal). Cette pile de protocoles deviendra le protocole IP (*Internet Protocol*). D'où ils ont inventé un langage commun véhiculaire de l'information<sup>7</sup>.

La pratique de l'Internet en réalité remonte à la fin des années 1950, lorsque le *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) de Boston développe le concept de *Timesharing* ( temps partager) consistant à connecter de nombreux utilisateurs à un ordinateur central depuis des terminaux dispersés<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Benssoussan, 1996, *Multimédia et le droit*, Paris, Hermès, p. 223.

<sup>6</sup> M.F.Landréa, 1998, *Internet et le world wide web. Formation des professeurs aux outils informatiques du multimédia et de l'Internet*, p.11. (Site: [http:// www.obsprm.fr](http://www.obsprm.fr))

<sup>7</sup> M.F.Landréa, 1998, op. cit., p. 11.

<sup>8</sup> P. Lorot, 2001, *Dictionnaire de la mondialisation*, Paris, Aymeric Chaupadre, p. 256.



L'Internet encore appelé réseau des réseaux, est la connexion d'ordinateurs reliés par un protocole (ensemble de règles qui permettent ou non, entre deux ordinateurs pour procéder à l'échange d'informations) standard d'échange de données (Internet Protocole ou IP) sur des lignes téléphoniques. C'est sur ces lignes que se fait le routage de paquets (ensemble de données organisées dans un certain format et acheminée en bloc au sein d'un réseau d'ordinateurs) des données de nature très différente ; voix, image et son.

En effet, l'Internet est le précurseur des autoroutes de l'information<sup>9</sup>. Il est défini comme étant :

*Un ensemble de câbles et de tuyaux de technologie avancée comme la fibre optique, qui permet un débit élevé et un transport rapide de routage qui dirigent les paquets de données à travers le monde grâce aux appareils de routage qui dirigent les paquets de données sur l'ensemble du réseau, circuit de conduits de dimension planétaire<sup>10</sup>.*

De ce fait, les autoroutes de l'information abolissent le temps et l'espace, ouvrant ainsi d'immenses et enivrants champs de liberté. Ce phénomène suscite autant la crainte que l'admiration. Du commerce électronique au télétravail, en passant par le téléenseignement ou encore la télémédecine, nombreuses sont les applications que vont permettre le développement du multimédia de réseau sur Internet<sup>11</sup>.

## **2 – Rôle joué par l'armée, les laboratoires et les universités des Etats-Unis.**

La naissance de l'Internet est officiellement caractérisée par le regroupement des réseaux ARPANET (*Advanced Research Project Agency Network*), USENET (*Unix User's Network*), BITNET (*Because It's Time Network*) et CSNET (*Computer Science Research Network*) en 1984. C'est pour cette raison qu'on parle de « réseau des réseaux »<sup>12</sup>. Mais ces différents réseaux ont été créés à des fins propres.

L'ARPANET, réseau expérimental a été conçu par les Américains de l'agence ARPA, en 1964, dans le but précis de construire un réseau de machines capables de fonctionner à la suite d'une attaque nucléaire et de résister aux catastrophes. Ce projet fut finalisé, en 1969, par le département de la défense américaine<sup>13</sup>.

Aujourd'hui de nombreux protocoles et applications utilisés sur Internet proviennent de ce réseau.

<sup>9</sup> I. Demnard-Tellier, 1996, in, A.Bensoussan, *Le multimédia et le droit*, Paris, Hermès, p.220

<sup>10</sup> P. Lorot, 2001, op. cit., p. 219.

<sup>11</sup> I. Demnard-Tellier, 1996, op. cit., p.219.

<sup>12</sup> J.C. Finidori, 1998, *Internet (lexique)*, Paris, Nathan, p. 60.

<sup>13</sup> J.C. Finidori, 1998, op. cit.,

Quant à UseNet, ce réseau fut créé en 1979 par Tom Truscott et Jim Ellis (chercheurs de l'université de Caroline du nord) avec pour objectif de permettre des échanges d'informations entre les utilisateurs d'Unix (système d'exploitation des stations de travail du constructeur Sun) de leur campus et ceux de Duke (dont ils étaient diplômés).

Aujourd'hui, UseNet interconnecte des dizaines de milliers de machines à travers le monde<sup>14</sup>.

Le réseau Bit Net, fut créé en 1981 par l'université de New York qui a fusionné avec le CsNet en 1989 pour former le réseau CERN (Centre d'étude et de recherche nucléaire). Il a été créé en raison du coût élevé à cette époque d'une connexion Internet. Aussi, il a été établi plusieurs passerelles avec Internet pour l'échange des courriers électroniques.

Enfin créée en 1979, le réseau CsNet fut dédié à la recherche en informatique. Il est issu de Theorynet, de DARPA (*Defence Advanced Research Project Agency*) et de la NSF (*National Science Foundation*).

Ainsi donc, l'Internet est bien le réseau des réseaux.

## **II – L'évolution spectaculaire de l'Internet aux Etats-Unis et en Europe**

### **1 – Aux Etats-Unis**

Le lancement par l'URSS en 1957 du premier satellite appelé *Sputnik* a permis à celle-ci de remporter un succès scientifique et militaire sur son rival les Etats-Unis, et entraîna un bouleversement scientifique auprès de l'armée américaine.

L'agence des recherches militaires américaines DARPA, conçut rapidement les réseaux distribués dans le but de créer des systèmes de communication capables de résister à des bombardements nucléaires. Lors de la guerre du golfe, l'armée américaine a pu vérifier cette thèse en essayant, en vain, de détruire le système de communication irakien, structuré, lui aussi, en réseau des réseaux.

Mais l'Internet n'est pas né uniquement de la guerre froide. Il est issu également du souci de rentabiliser la puissance de calcul de gros ordinateurs, qui coûtaient fort cher, en les rendant accessibles à distance. D'où l'idée de réseaux distribués d'ordinateurs pour le partage des ressources informatiques<sup>15</sup>.

Depuis le début des années 1970, l'arrivée des mini-ordinateurs, moins coûteux, le développement d'Unix, système d'exploitation multitâche, marquent une évolution dans la

<sup>14</sup> J.C. Finidori, 1998, op. cit.

<sup>15</sup> M.F. Landréa, op. cit., p. 10.

participation des universités américaines et des entreprises privées à la création de réseaux d'ordinateurs.

Le système d'exploitation Unix a été mis au point dans les laboratoires *Bell d'AT&T*, ainsi que le logiciel qui permettait à une autre machine utilisant Unix de contacter par modem et ligne téléphonique une machine Unix.

L'Internet ne fait que s'appuyer sur des réseaux physiques existants. Il les connecte entre eux, et prouvent ainsi la simplicité de sa technologie dans l'évolution des réseaux de réseaux. Les uns après les autres, les réseaux se convertissent en protocoles de l'Internet, ou bien organisent des passerelles efficaces entre leur propre monde et le vaste univers de l'Internet<sup>16</sup>.

Dans les années 1990, la tendance à rallier l'Internet a gagné le monde des réseaux commerciaux. *CompuServe et American-Online*, entre autres, offrent à leurs abonnés l'accès à l'univers d'Internet. Le nombre d'ordinateurs connectés à l'Internet double chaque année, le nombre de réseaux interconnectés croît sans arrêt. L'avènement de la microinformatique domestique va permettre à chacun de se connecter sur la *grande toile*<sup>17</sup>, grâce à une ligne téléphonique et à un modem. Ainsi le grand public découvre l'Internet. Sa croissance est extrêmement rapide, il devient un phénomène social et les médias s'en sont emparés.

L'explosion de services et de transactions réalisées sur Internet et les diverses synergies auxquelles il se prête ouvrent de nouvelles formes d'activités économiques. Il convient de rappeler qu'entre 1987 et 1989, le nombre d'utilisateurs d'Internet passa de 10.000 à 100.000, et qu'il atteignit le million après la création du *Word Wide Web* en 1990-1991.

En 1993, trois millions d'Américains étaient connectés. et en 1999 ils étaient 8 millions en 1999. Une étude de l'université du Texas financée par *Ciscosystems*, entreprise leader de technologie électronique de mise en réseau dans le monde, a montré que l'Internet aurait généré aux Etats-Unis environ 300 milliards de dollars de revenus en 1999, se hissant au dixième rang derrière l'automobile (350 milliards), mais devant les télécoms (270 milliards), et l'énergie (220 milliards).

---

<sup>16</sup> M.F. Landréa, op. cit., p. 12.

<sup>17</sup> Deux informaticiens du CERN, Tim Berners Lee et Robert Cailliau inventent le service world wide web : la grande toile d'araignée mondiale. Ils mettent au point un système de stockage et de récupération des publications réalisées par les physiciens du centre.

Le département américain du commerce, quant à lui, estime qu'entre 1995-1998, l'industrie des technologies de l'information a généré seulement 8% de la richesse nationale, mais a contribué à plus d'un tiers à la croissance économique sur cette même période<sup>18</sup>.

Après sa sortie des laboratoires et des centres de recherches américains, Internet a été vite adopté par le grand public, d'abord des Etats-Unis, puis du reste de la planète. A une vitesse vertigineuse, il est devenu un outil de travail et un moyen de communication sociale incontournable reliant de millions d'utilisateurs dans le monde. Même l'Afrique où le parc des ordinateurs et les réseaux de télécommunication étaient faibles dans les années 1980, est entrée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle dans l'univers de l'Internet.

## 2 – En Europe

Sur le « vieux continent », l'Internet est structuré autour de deux épinos dorsales principales, *Ebone* et *Europa Net*.

*Ebone* est le premier réseau fédérateur européen et admet tout type de trafic (en provenance du monde public de l'éducation et de la recherche, mais aussi de monde privé de l'industrie et des affaires).

*Europa Net* n'accepte que les trafics émanant de l'éducation et de la recherche.

*Ebone* et *Europa Net* sont interconnectés via une liaison entre le centre d'étude et de recherche nucléaire de Genève (CERN où est né le concept du *World Wide Web*) et Amsterdam. D'autres réseaux européens d'opérateurs sont raccordés à *Ebone*, tels Pipex, Swipnet, TipNet, Xlink, Transpac.

Créé en septembre 1991, *Ebone* est un consortium d'organisations (réseaux de recherche et réseaux commerciaux). Structure coopérative à but non lucratif, il réinvestit ses recettes dans l'implémentation de nouvelles liaisons. Chaque partenaire finance la liaison qui lui permet de se connecter et les coûts du *backbone* sont partagés entre les entités raccordées sous forme d'un forfait lié au débit de raccordement. *Ebone* est constitué de plaques tournantes ou nœuds de raccordement privilégiés (Paris, Genève, Vienne, Stockholm, Munich) reliées par des liaisons à haut débit<sup>19</sup>. Les réseaux nationaux, privés ou autres, se raccordent sur le nœud le plus proche.

En janvier 1996, les 2.284.750 ordinateurs raccordés en Europe représentaient 24.12% de l'univers Internet. L'Allemagne et le Royaume Uni regroupaient à eux deux 40.52% des

<sup>18</sup> P. Lorot (dir.), op.cit., p. 258.

<sup>19</sup> Fabienne Bodan et Bruno Liscia, 1996, *Integrator : Intégrale de la communication interactive et multimédia*, Paris, Les Editions du téléphone, p. 74.

ordinateurs européens connectés au méta réseau. La France arrivait loin derrière avec 6.38% des ordinateurs du « vieux continent » raccordés.

En effet, le *méta réseau* se structure autour d'un certain nombre de nœuds d'interconnexion (les *Gix*) de divers réseaux nationaux et internationaux permettant à des réseaux desservant des communautés différents de communiquer sans devoir installer leurs propres infrastructures, et de partager les frais des coûteuses liaisons intercontinentales. On dénombrait au milieu de l'année 1995 quatre *Gix* en Europe, deux aux États-Unis et un au Japon<sup>20</sup>.

Des milliers d'institutions et d'organisations politiques ont désormais ouvert des *sites* Web ou utilisent le réseau mondial pour leur fonctionnement. Les villes sont particulièrement présentes sur l'Internet.

En France, on estime que plus de 1000 sites communaux étaient en service à la fin de 1999. On y trouve en général trois types d'applications : des informations sur le fonctionnement de la commune (compte-rendus du conseil municipal, informations sur les projets locaux) ; des services de télé procédures qui permettent d'obtenir via Internet des documents administratifs ou des services de communication (messagerie entre élus et citoyens, forums de discussion de problèmes locaux, voir enquêtes ou référendum électronique).

En dépit des traits communs, ces sites font toutefois apparaître des conceptions différentes de la citoyenneté locale. Certaines villes, comme Amsterdam, Bologne ou Parthenay, utilisent l'Internet pour renforcer le lien social et stimuler une plus grande interaction horizontale entre les acteurs locaux<sup>21</sup>.

Il y a aujourd'hui un demi milliard d'internautes dans le monde et l'on compte presque 4 millions des nouveaux internautes tous les mois. Les achats en ligne ont représenté 170 milliards d'euros en 2002. En 2001, le montant des transactions sur Internet a pour la première fois dépassé celui réalisé sur le Minitel. En 2002, il lui a été cinq fois supérieur.

Suivant des études, de nombreux internautes utilisent régulièrement ce remarquable outil d'information et d'échange. Selon un sondage Ipsos réalisé en septembre 2002, 2.3 millions d'internautes disposaient à leur domicile, d'un accès à haut débit (60% ADSL et 40% par câble)<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Id., op. cit. p. 74.

<sup>21</sup> Thierry Vedel, « L'Internet et la démocratie », in *Cahiers français*, p. 27.

<sup>22</sup> Société de l'information, *Internet. gov. fr.* p. 1.

La France est encore en retard. Durant les cinq dernières années, elle a changé, elle a parfois progressé, mais elle n'a pas comblé son retard. Selon un récent classement établi par l'*Union Internationale de Télécommunication* (UIT), la France ne figure pas dans le classement des 20 pays les plus avancés sur le plan de la diffusion et de l'utilisation des Technologies de l'information et de la Communication (TIC). Autour de 20% des Français avaient accès en 2003 à l'Internet contre une moyenne européenne de 36%<sup>23</sup>.

Les usages de la télévision, du téléphone et de l'Internet ne sont pas les mêmes en France qu'en Italie ou dans les pays du nord de l'Europe. Les cultures locales sont différentes tout comme les usages, bien que les technologies soient peu ou prou identiques. Les techniques contemporaines épousent les modes de vie tout autant qu'elles les façonnent.

En cinq ans, les technologies ont continué à se développer, à s'améliorer et en même temps, elles se sont vulgarisées. Les cinq ou dix ans qui viennent vont être encore plus rapides, avec une vraie transformation des modes de vie de chacun. Pourtant, il ne s'agira probablement pas d'une course des usages pour suivre le développement des techniques de plus en plus sophistiquées.

Même si l'exercice est complexe on peut envisager des scénarios pour le futur à partir de l'état actuel des usages et des technologies. C'est ce que Emmanuel Marcovitch a du reste exprimé dans la revue, *Cahiers Français*<sup>24</sup>.

### III – Les enjeux

A l'heure où l'Internet connaît un développement foudroyant, il peut être intéressant de prendre la mesure du phénomène et des changements qu'il génère. Cette section n'est ni un guide pratique ou technique accompagné de la liste des meilleurs sites, ni un état des lieux sur l'utilisation de l'Internet dans les différents secteurs de la société, ni encore moins un panorama des stratégies des entreprises de l'Internet. Cette section met l'accent sur les enjeux de l'Internet. Sujet que Jean Yves Capul avait déjà abordé en 2001. Il y a cinq grands enjeux : militaires, politiques, économiques, socioculturels, juridiques et institutionnels.

<sup>23</sup> Discours du Premier ministre français, *Internet. Gouv. fr*. p. 2

<sup>24</sup> Emmanuel Marcovitch, 2000, « Demain l'Internet : nouveaux usages, nouvelles technologies », n°295, mars avril, *Cahiers français*, p. 3.

## 1 – Les enjeux militaires

Les premiers enjeux de l'Internet sont militaires ; cela s'explique par ses origines. Nous avons dit plus haut qu'en 1957 en lançant autour de la terre son premier satellite piloté par Youri Gagarine, l'ex URSS venait de remporter vis-à-vis de la puissance rivale, les Etats-Unis, un succès à la fois scientifique et militaire. Les américains qui s'estimaient alors en retard passèrent alors à la contre offensive en mettant l'accent sur le plan de la recherche.

A la fin des années 1960, le département des «projets avancés » de l'armée américaine (*Advanced Research Project Agency* ou ARPA) lança un programme ayant pour objectif de mettre en réseau les ordinateurs des milieux de la recherche en vue de renforcer les développements scientifiques susceptibles d'être utilisés à des fins militaires. Autour de l'agence ARPA est donc né, en plein guerre froide, le premier réseau informatique américain : ARPANet. C'est de ce réseau que naîtra par la suite Internet.

L'agence qui gérait les recherches militaires ARPA et qui devient DARPA (D comme Défense) conçoit les réseaux distribués dans le but de créer des systèmes de communication capables de résister à des bombardements nucléaires.

Le directeur du bureau des techniques de traitement de l'information à l'ARPA, J.C.R. Licklider, introduit dès 1968, l'idée que l'ordinateur pouvait servir à communiquer entre des personnes et pas seulement à calculer. Il donne dans ce contexte technique et militaire, un ton progressiste, où l'importance de la communication est mis en valeur : « *la communication des esprits permet à de nouvelles idées de naître* »<sup>25</sup>.

DARPA lève le secret militaire sur les protocoles TCP/IP et les plaça dans le domaine public. La gratuité a été un atout majeur et a fait de TCP/IP la norme internationale adoptée de fait.

Réseau à usage militaire, ARPANet s'étendit alors progressivement aux universités américaines dans les années 1990 par le réseau Internet, destiné dans un premier temps à la recherche civile<sup>26</sup>.

## 2 – Enjeux politiques

L'Internet est en effet souvent présenté, par ses promoteurs, comme un instrument permettant d'améliorer le fonctionnement démocratique, voire d'inventer des nouvelles formes de participation et de mobilisation politique<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> Microsoft Corporation, 1993-1999, *Internet*, p. 1.

<sup>26</sup> M. F. Landréa, op. cit. p. 11.

L'Internet est censé assurer une plus grande transparence de l'action des gouvernements d'abord, d'abolir l'absence d'intermédiaires, de créer un nouveau espace pour le débat public ou le développement d'un moyen d'expression pour les « communautés virtuelles ». Voilà quelques-unes des particularités de l'Internet, favorables à la démocratie. Mais comme le souligne Thierry Vedel, la démocratie électronique n'est pas sans dangers. Son développement nous incite même plutôt à repenser la démocratie représentative<sup>28</sup>.

Si pour beaucoup les bouleversements qu'entraîne aujourd'hui l'Internet sont d'abord économiques, d'autres soulignent qu'il engendre également d'importantes mutations dans l'organisation politique des sociétés. De fait, en quelques années, les sites politiques de toute nature se sont multipliés sur le *Web* et l'Internet a favorisé des formes d'exercice de la citoyenneté parfois inédites.

Comment l'Internet peut-il améliorer le fonctionnement des démocraties contemporaines ?

L'Internet peut d'abord contribuer à une meilleure information des citoyens et à une plus grande transparence de l'action publique. Il participe en cela de l'idéal démocratique, du citoyen éclairé cher à Thomas Jefferson.

L'Internet présente quatre avantages principaux : La diminution des coûts de diffusion de l'information, que permet de mettre à la disposition des citoyens des données plus abondantes. La diversification des sources d'information, le réseau échappant par son caractère mondial au contrôle des autorités politiques ou au biais culturel propre à chaque société. Un accès direct à l'information primaire, sans intervention de médiateurs susceptibles d'en transformer le contenu. Et la possibilité de recherches personnalisées construites en fonction des interrogations de chaque individu<sup>29</sup>.

L'Internet présente aussi l'avantage d'être un forum ouvert aux courants d'opinion mal ou pas représentés dans l'espace public traditionnel qui peut ainsi inscrire sur l'agenda public des questions délaissées par les partis politiques ou les médias.

Enfin, l'Internet est susceptible de favoriser une interaction plus grande entre gouvernants et gouvernés.

D'ores et déjà, de nombreuses personnes ont recours au courrier électronique pour faire connaître à leurs élus, leurs attentes ou leurs réactions à des projets de lois. Des sites Web ont été créés pour collecter les doléances ou les revendications de la population ou

---

<sup>27</sup> Jean Yves Capul, op. cit. p. 25.

<sup>28</sup> Thierry Vedel, 2000, « L'Internet et la démocratie », in *Cahiers français*, n° 295, mars-avril, p. 25.

<sup>29</sup> Id., op. cit., p. 25.



instaurer un dialogue avec les élus. A plus long terme, il est possible d'imaginer des systèmes de vote électronique grâce auxquels les citoyens pourraient directement prendre les décisions qui engagent leur avenir.

Le vote électronique présente a priori de nombreux avantages. En permettant aux personnes en déplacement ou immobilisées de voter et en rendant les campagnes électorales plus attractives du fait de la floraison de sites d'information, on peut penser qu'il accroîtra la participation électorale. Il devrait se traduire par une forte réduction du coût des opérations électorales et être une solution au manque de volontaires pour le dépouillement des scrutins. Enfin, le vote électronique constitue un prodigieux outil de connaissance pour la recherche sur les comportements électoraux<sup>30</sup>.

En effet, la mise en œuvre d'élection pose toutefois de délicats problèmes tant techniques que politiques. Tant qu'il n'existe pas une signature digitale universellement reconnue, l'identification et l'authentification à distance des électeurs restent encore complexes et exigent des procédures coûteuses et lourdes à gérer. Plus fondamentalement, d'aucuns estiment que le vote électronique conduira à la multiplication de consultations et aboutira à une institutionnalisation des sondages. On peut également craindre qu'en supprimant le rituel et les formes solennelles des élections, celles-ci perdent leur signification symbolique de moment fort où les citoyens d'un pays décident ensemble de leur destin.

Actuellement de nombreuses expériences de vote électronique sont en cours ou à l'étude. Le cas de l'université Villanova aux Etats-Unis, en association avec AT&T, travaille sur un projet d'élections électroniques au Costa Rica à la demande du tribunal électoral suprême de ce pays. En Allemagne, l'université d'Onasbrûek a effectué le 2 février 2000 un vote électronique légal lors de l'élection de son parlement étudiantin. Dans le cadre des primaires pour l'élection présidentielle, le parti démocrate d'Arizona a eu recours à l'Internet en mars 2000, notamment afin d'accroître la participation des jeunes électeurs avec l'aide de la société « election com. ».

Si le vote électronique paraît réalisable actuellement pour des élections concernant des communautés relativement restreintes et homogènes (élections internes à une entreprise, assemblées générales d'actionnaires) son application à des élections politiques à grande échelle ne se fera pas avant de nombreuses années.

---

<sup>30</sup> Thierry Vedel, op. cit., p. 24.

### 3 – Les enjeux économiques

L'Internet semble être le vecteur d'une nouvelle économie, synonyme de nouveaux métiers.

Nouveau média, l'Internet possède des caractéristiques multiples. Deux lois régiraient le monde des technologies de l'information et de la communication : celle de Bob Metcalf (fondateur de la société 3 com) et celle de Gordon Moore (fondateur d'Intel). Selon la première, la valeur d'un réseau de communication augmente à chaque fois qu'une nouvelle personne s'y connecte. La loi de Gordon Moore indique que la puissance de microprocesseurs double tous les dix-huit mois<sup>31</sup>. Ces lois s'appliquent à l'Internet. La quantité d'informations qu'il véhicule croît de façon vertigineuse alors que le nombre d'internautes progresse sans cesse et que la technologie permet de faire circuler plus vite toujours plus d'informations.

Réseau des réseaux, l'Internet permet aux internautes de recevoir et d'envoyer du texte, de l'image et du son numérisés en quelques secondes à toutes personnes équipées d'un ordinateur, qu'elle soit à quelques kilomètres ou à l'autre bout de la planète.

Les utilisateurs de l'Internet peuvent accéder à près de 450 millions de pages web. Ce nombre aura sans doute triplé d'ici deux ans.

Les caractéristiques économiques de l'Internet sont elles aussi multiformes et interpellent l'analyse économique au sens classique.

L'analyse de l'Internet comme espace marchand est moins déroutante. De ce point de vue, on peut lui reconnaître certaines propriétés du marché rêvé par Walras<sup>32</sup>. L'Internet est en effet un marché décentralisé sur lequel prévaut une concurrence très vraisemblablement plus proche de la concurrence parfaite qu'elle ne l'est pour tout autre marché, à l'exception peut être des marchés financiers sur lesquels, toutefois, on n'échange que certains types de produits et dont l'accès n'est pas libre<sup>33</sup>.

La transparence (le prix et les caractéristiques des biens et services échangés y sont accessibles à tous sans coût), l'atomicité (grand nombre d'internautes demandeurs et offreurs) et la fluidité (entrée et sortie du marché sans barrière) de l'Internet contribuent également à en faire un marché parfait. La concurrence qui y règne en constitue une conséquence visible.

<sup>31</sup> Frédéric Lelièvre, 2000, « L'économie de l'Internet » in *Cahiers français*, n°295, p. 38.

<sup>32</sup> Léon Walras, économiste français qui a introduit en économie la méthode mathématique et le calcul à la marge.

<sup>33</sup> Frédéric Lelièvre, op. Cit, p. 39.

Actuellement, Internet est le plus grand réseau du monde. On peut l'utiliser à partir de n'importe quel domicile, grâce à la baisse du prix des ordinateurs familiaux, leur montée en puissance et la facilité d'obtention des logiciels pour l'utiliser<sup>34</sup>.

Les caractéristiques de l'Internet bouleversent le modèle économique habituel du consommateur et du producteur. Ainsi, la gratuité met à mal le principe de la maximisation du profit (mais pas celui de la maximisation de l'unité).

En remettant en cause la logique de la vente traditionnelle, le réseau des réseaux provoque également de profonds changements dans le fonctionnement des entreprises et modifié la place des consommateurs dans cette nouvelle économie<sup>35</sup>.

La croissance du commerce électronique semble indiquer qu'il est possible de créer de la valeur et donc du profit sur l'Internet. Le paradoxe actuel tient dans l'écart entre la valorisation boursière des entreprises engagées dans ce domaine de la vente des produits via l'Internet et leurs résultats comptables. Le cas emblématique est celui de *amazone.com* dont la capitalisation boursière a dépassé en 1999 celle du géant américain de l'automobile *Général Motor's*, mais dont les pertes s'élèvent à la moitié de son chiffre d'affaires<sup>36</sup>.

L'incertitude sur l'économie de demain constitue peut être finalement la seule règle. Son exubérante croissance explique certains de ses excès. A l'origine, l'Internet a été développé dans un but radicalement éloigné du marché : l'échange gratuit de données entre chercheurs. Le système économique a su néanmoins se l'approprier et en faire un instrument de profit. Il a démontré sa capacité à privatiser un bien qui était initialement collectif<sup>37</sup>.

#### 4 – Les enjeux socioculturels

La société de l'information pourrait transformer nos façons de penser, d'agir, de se former, de vivre ensemble. Aussi est – il important de voir quels sont les enjeux socioculturels liés aux NTIC.

Par leur nature même, les technologies de l'information et de la communication ouvrent de nombreuses voies pour des nouveaux usages. Elles permettent en effet un stockage, un traitement, un accès, et une transmission de l'information bien plus rapide et

<sup>34</sup> M.F. Landréa, op. cit., p. 6.

<sup>35</sup> Frédéric Lelièvre, op. Cit. p. 39.

<sup>36</sup> Id., op. cit. p. 42.

<sup>37</sup> Frédéric Lelièvre, op. Cit. p. 47.

moins chers. Le simple constat sous-entend le potentiel de transformation social et culturel des mutations technologiques que nous connaissons<sup>38</sup>.

L'Internet a envahi avec fracas l'imaginaire contemporain bien avant d'être un outil ou un média fortement diffusé. Ses formidables potentialités ont d'abord fait de lui une utopie partagée par tous ceux qui rêvent d'instaurer par la grâce d'une nouvelle technique une « cybérie », un « *village planétaire* » fondé sur la liberté, l'intelligence, l'instantanéité et la fraternité des échanges sans frontières.

En rendant possible le contact entre chacun, avec ou sans anonymat, l'Internet viendrait signer la fin des hiérarchies sociales, accroître le développement d'une culture de masse symbolisée par la télévision qui aurait jusque là noyé les individus dans la passivité.

Certains discours sur l'Internet baignent donc dans une idéologie naïve de progrès, plutôt anarchiste ou libérale aux Etats-Unis, plus fouriériste en France (dans la tradition d'une solidarité d'ingénieurs), avec le contrepoint des critiques sur les dangers possibles de la pornographie en libre accès, du viol des libertés fondamentales par le fichage des individus, du risque d'émiettement d'une société qui ne se composerait plus que d'individus branchés.

Aujourd'hui vilipendée par les thuriféraires de l'Internet, la télévision était vue dans les années 1960 par l'un des grands prophètes de la communication, Mc Luhan, comme le socle d'une révolution par le son et l'image qui aboutirait à la constitution d'une tribu mondiale.

Si l'on distingue l'insertion affective de l'Internet dans les pratiques sociales des utopies technicistes et si l'on analyse les dispositifs employés, il apparaît déjà clairement aujourd'hui que l'Internet n'est pas la révolution annoncée. Ceci ne signifie pas que son apport doive être négligé et son impact social sous-estimé, mais simplement que le changement économique et technique, pour majeur qu'il soit, ne bascule pas de lui-même les rapports humains en début de siècle<sup>39</sup>.

Aucune technique de communication ne s'est implantée aussi largement en si peu de temps mais les usages familiaux de l'Internet se réduisent la plupart du temps à la lecture à la rédaction du courrier et à la consultation d'un nombre limité de pages Web (sites de voyage, information sur des maladies, etc.).

<sup>38</sup> Emmanuel Marcovitch, op. cit. p. 3.

<sup>39</sup> Eric Maigret, 2000, « L'Internet : un nouveau média », in *Cahiers français*, n°295, mars avril, p. 11

Mais si les autres fonctions de l'Internet séduisent une forte minorité d'individus et sont très utilisées dans le monde professionnel, elles ne motivent guère la plus grande partie des internautes, sans parler des non-internautes<sup>40</sup>.

L'Internet est un outil de connaissance à la disposition des citoyens dès lors que l'information est structurée, intelligible et exacte. Le rôle d'intermédiation de l'administration est indisponible pour diffuser et rendre accessible au public une information comme objet de connaissance<sup>41</sup>.

### 5 – Les enjeux juridiques et institutionnels

L'Internet représente aussi une véritable occasion pour l'Etat de se moderniser : cette modernisation doit s'accompagner d'une importante adaptation et d'un renouvellement des textes juridiques.

L'application de l'Internet pose aussi un problème au système juridique, car il se déploie dans un univers international décentralisé. D'où il faut alors des règles de fonctionnement et de comportements spécifiques pour ce réseau. Il lui faut alors créer une nouvelle autorité administrative indépendante chargée de sa régulation<sup>42</sup>.

La régulation s'impose comme un des sujets les plus débattus en matière d'Internet. Qu'il s'agisse de protéger les usagers ou de répondre aux exigences de sûreté nationale, l'aspect juridique encadrant l'Internet est très complexe et incertain, tout comme les questions plus générales ayant trait à l'impact du progrès technologique sur les rapports sociaux, par exemple avec le phénomène d'individualisation que suscite le développement des réseaux personnels évoqués plus haut ou avec le passage d'agences matrimoniales à l'Internet<sup>43</sup>.

L'Internet et les informations qu'il véhicule posent de nombreux problèmes aux juristes car la globalité du réseau rend difficile l'application des lois nationales. Il faut poser la question des droits d'auteurs, de la propriété intellectuelle sur le réseau et de l'utilisation d'Internet par des malfaiteurs<sup>44</sup>.

<sup>40</sup> Id., op.cit., p. 3.

<sup>41</sup> Lionel Bochurberg, 1999, *L'Internet et le commerce*, Paris, Delmas, p. 203.

<sup>42</sup> Bernard du Marais, 2000, « Réglementation ou autodiscipline : quelle régulation pour l'Internet ? », in *Cahiers français*, n°295, mars avril, p. 65.

<sup>43</sup> P. Lorot (dir.), 2001, *Dictionnaire de la mondialisation*, Paris, Aymeric Chaupadre, p. 259.

<sup>44</sup> M.F. Landréa, op. cit., p. 7.

L'Internet est alors devenu un débat de société compte tenu de son impact présumé ou réel sur la vie moderne. L'Internet est en effet une affaire d'ordre social car le *cyberespace* appelle la mise en place de règles similaires à celles existant pour réguler la vie réelle. Les questions de valeurs comme le respect de la vie privée, de la liberté d'expression et de commerce sur lesquelles sont fondées les sociétés démocratiques occidentales, au premier rang desquelles les Etats-Unis, lieu de naissance et de croissance accélérée de l'Internet et du commerce électronique, font l'objet de réflexions approfondies.

Aux yeux du grand public et en France en particulier l'Internet s'est au contraire développé dans le contexte sulfureux du fusionnement de contenus illicites : pornographie, incitation à la haine raciale.

Enfin les utilisateurs, en particulier en Europe continentale, ont exprimé des craintes devant le détournement de leurs données personnelles (les informations que les serveurs collectent ou de leur numéro de carte bancaire)<sup>45</sup>.

Donc, il faut garantir la sécurité des transactions mais aussi permettre à l'Etat de contrôler le cyberespace dans la mesure nécessaire à la permanence de contributions fiscales, base de la cohésion nationale et élément de la citoyenneté, et des exigences de sécurité nationale.

Sans entraver le développement d'Internet, l'Etat doit exercer son rôle de régulateur et de garant de l'ordre à cet espace en plein essor qui ignore les frontières et échappe aux instruments de régulation en vigueur dans la vie réelle.

Ce débat est très vif aux Etats-Unis comme en France, où il mobilise tous les acteurs de la vie nationale, gouvernement, agences de sécurité, entreprises et associations.

D'une part, le cryptage permet aux usagers de se prémunir contre toute intrusion de leurs communications de la part de tiers parties plus ou moins mal intentionnées et de protéger certaines données comme, par exemple, les codes de cartes de crédits ;

D'autre part, le gouvernement fédéral américain est favorable à l'existence de clés lui garantissant l'accès aux techniques de cryptage pour lutter contre toute sorte d'activité hostile d'ordre économique ou politique, via Internet.

La limite entre respect de la sphère privée et intrusion abusive de l'Etat dans cet espace est difficile à définir. Au plan extérieur, l'interdiction frappant l'exportation des techniques de décodage de fort cryptage décidée par ordre exécutif présidentiel en 1996 est

---

<sup>45</sup> Bertrand du Marais, *op. cit.*, p. 66.

considérée comme pénalisante de la part des industriels américains, tandis que certains pays alliés comme la France sont opposés à ce type de contrôles qui offrent au gouvernement américain une position privilégiée dans le monde sur les technologies exportées par les entreprises américaines, à fort comme à faible cryptage<sup>46</sup>.

Les discussions entre les Etats-Unis et la communauté européenne, sur la gestion du ou sur la protection des données personnelles, confirment l'importance des débats entre groupes géopolitiques, au détriment des relations entre Etats.

Sur ce point, il est clair que l'union de Etats membres fait la force de position de l'Europe. Lorsqu'il y a harmonisation communautaire, le poids économique de l'Union européenne peut influencer les positions américaines. En matière de protection des données personnelles, on peut ainsi espérer un équilibre entre technologie américaine et législation inspirée des principes européens<sup>47</sup>.

De façon relativement méconnue du grand public, l'Internet est aujourd'hui déjà régulé, au moins dans le domaine technique, où se traduit sous la forme d'un colloque permanent, gratuit et ouvert à tous les experts scientifiques, qui cristallise à intervalle régulier des standards techniques qui ont vocation à devenir mondiaux.<sup>48</sup>

Hélas, le droit à l'oubli n'est peut être plus une valeur du temps. Là où jadis une société trouvait son apaisement dans la purge collective de sa mémoire, il semble bien que désormais ses craintes, ses peurs et les crises qui la traversent la conduisent à ne trouver apaisement que dans la poursuite et le châtement de tous les manquements, fussent-ils minimes ou anciens.

Cette tendance doit nous faire redoubler de vigilance à un moment où la technologie de l'Internet recherche encore sa règle du jeu et ou devrait commencer à s'écrire une déclaration universelle de citoyen électronique<sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup> P. Lorot, op.cit., p. 259.

<sup>47</sup> Bertrand du Marais, in *Cahiers français*, p. 73.

<sup>48</sup> Ibid., p. 67.

<sup>49</sup> Joël Boyer, 2000, « L'Internet et la protection des données personnelles et de la vie privée », in *Cahiers français*, n°295, mars avril, p. 79.

## **CHAPITRE 2 : STRATEGIES, ACTIONS ET INITIATIVES POUR FAIRE ENTRER L'AFRIQUE DANS LA SOCIETE DE L'INFORMATION.**

### **I – La commission économique pour l'Afrique (CEA) et la stratégie africaine pour l'accès à la société de l'informatique.**

La commission économique pour l'Afrique des Nations Unies qui siège à Addis-Abeba, en Ethiopie, s'intéresse particulièrement à l'application des nouvelles technologies en Afrique. Elle a entrepris, depuis le milieu des années 1990, la mise en place des stratégies, afin de combler le fossé qui existe entre le continent et le reste du monde.

#### ***1 – Les actions et initiatives de la CEA***

L'accès inégal aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a été qualifié de fossé numérique. Cet écart existe à différents niveaux, y compris au sein des pays, entre les pays au sein des groupes de nations. L'Afrique se trouve actuellement au pied de l'échelle des TIC. Ce phénomène a des incidences graves pour le continent et le monde tout entier, parce que les TIC véhiculent plus vite les économies des pays dotés de ces technologies par rapport à ceux qui n'en disposent pas. Cette tendance accentue davantage le déséquilibre au niveau du développement entre l'Afrique et le monde industrialisé.

L'importance des TIC dans le développement économique a poussé la commission de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la Science et la Technologie pour le développement à consacrer les années 1995-1997 à l'étude des liens entre les TIC et le développement. L'un de résultats pratiques de cet effort était l'inscription de la question de l'écart numérique au programme de développement. Depuis lors, un consensus a été dégagé au niveau international afin de le combler. A la suite de ce consensus, diverses stratégies, actions et initiatives destinées à combler cet écart ont été mises en place aux niveaux international et continental.

Sur la base de ces efforts, les pays africains, sous la direction de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, mettent au point des initiatives aux niveaux national, sous-régional et continental pour surmonter cet écart numérique et promouvoir l'inclusion plus accrue des communautés africaines dans l'espace cyber.



Un pas majeur franchi dans l'initiative africaine fut la tenue, en mai 1996, de la conférence de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des ministres chargés du développement économique et social et de la planification. La réunion a adopté la résolution 795 (xxx) intitulée « La construction de l'autoroute de l'information de l'Afrique », qui engage les pays membres à mettre en place des réseaux nationaux d'information et de la communication. La conférence a aussi mis sur pied un groupe de travail de haut niveau sur les technologies de l'information et des communications qui devait élaborer une stratégie africaine pour l'Age de l'information. Le rapport de ce groupe de travail adopté était appelé les Initiatives Africaines de la Société de l'Information (IASI). Ce rapport fournit le modèle des diverses infrastructures nationales d'information et de communication (INIC) mises en place par la majorité des pays.

En 1999, la CEA a organisé le Forum africain pour le développement, dont le thème était « Le défi de la mondialisation face à l'Afrique et l'Age de l'information ». Ce forum devait fournir l'occasion pour l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des IASI et de divers plans des INIC et la mise en place d'une plate-forme pragmatique d'action pour le continent. Le résultat du forum devait servir d'apport pour la mise en forme des diverses initiatives nationales.

La mise en œuvre des initiatives est soumise aux engagements des pays vis-à-vis des diverses institutions internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et plus particulièrement l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Certains de ces institutions ont déjà leurs propres versions de la manière dont l'écart numérique pourrait être comblé. D'après eux, les mécanismes fondamentaux permettant de réduire l'écart numérique sont le marché, la libération du commerce et la privatisation des sociétés publiques. Bien que la rhétorique concerne la création de possibilité en faveur des pays africains pour qu'ils puissent s'intégrer dans l'âge de l'information, préoccupation, comme le démontre l'accord général sur le commerce des services (GATS), qui englobe l'accord sur les télécommunications, est d'attirer le marché africain, qui est relativement vierge par rapport à ceux des pays développés qui atteignent déjà le point de saturation.

En ce qui concerne la commission économique pour l'Afrique (CEA), la création d'une société de l'information durable en Afrique devrait s'articuler autour de sept grands groupes d'activités.

- Sensibiliser les décideurs de manière à assurer la maîtrise nationale du processus ;

- Instaurer un environnement aux investissements essentiellement du secteur privé (peu actif jusqu'à présent)
- Développer une infrastructure TIC car aucun débouché numérique viable ne peut réellement émerger dans l'état actuel des choses ;
- Sélectionner des secteurs prioritaires pour l'utilisation des TIC, en commençant par les principaux défis de développement des pays africains ;
- Constituer des capacités humaines et institutionnelles, en tenant compte de toutes les étapes du processus : planification, mise en œuvre, suivi et évaluation ;
- Mesurer les répercussions des progrès réalisés sur le développement économique et social ;
- Construire des alliances fortes afin d'impliquer les acteurs potentiels à l'échelle nationale et internationale<sup>50</sup>.

## **2- La CEA et le renforcement des capacités**

La CEA contribue au renforcement des capacités par son centre des technologies de l'information pour l'Afrique (ITCA), qu'elle a créé en 1999. L'ITCA préconise le recours efficace aux TIC parmi les grands décideurs de la région. Il tente également de renforcer les partenariats, propose des services de formation et de conseil, et organise des conférences et des séminaires. Il a par ailleurs organisé des salons de télématique et met en œuvre des services d'apprentissage sur place et à distance dans différents domaines du développement. Il s'agit désormais d'une plate-forme d'information et d'un centre d'apprentissage pour les décideurs africains désireux de se former à la valeur que rêvent les TIC pour le développement de l'Afrique<sup>51</sup>.

## **II- Les objectifs et les actions du NEPAD en matière des TIC en Afrique**

Les trois lettres « WWW » sont aujourd'hui devenues l'emblème de la toile mondiale (World Wide Web), espace cybernétique théoriquement sans frontières.

En réalité pourtant, ces frontières existent, non pas au sens traditionnel du terme, mais entre « ceux qui ont » et « ceux qui n'ont pas ». Elles épousent, comme c'est souvent le cas, la ligne de démarcation séparant les pays en développement et les pays développés<sup>52</sup>.

<sup>50</sup> *Le courrier ACP-UE*, 2002, n° 192, p. 40.

<sup>51</sup> *Ibid*, p. 43.

<sup>52</sup> Lone Dybkjaer, in *Le courrier ACP-UE*, n°192, p. 48.

Les TIC, fondée sur l'interaction entre les ordinateurs, les télécommunications et les médias classiques, revêtent une importance cruciale pour l'économie de demain, fondée sur les connaissances.

Les progrès rapides réalisés dans le domaine technologique et la baisse du coût du matériel TIC offrent de nouvelles perspectives aux pays africains pour ce qui est de l'accélération de leur croissance et de leur développement économique<sup>53</sup>.

Les infrastructures des technologies de l'information et de la communication en Afrique sont insuffisantes, de même que les cadres politiques et réglementaires et les ressources humaines requises dans ce domaine.

De ce fait, l'accès à des services abordables de téléphone, de radio télédiffusion, d'ordinateurs et de l'Internet est inadéquat.

L'Afrique n'a pas encore su tirer profit de l'outil que constituent l'informatique et la télématique pour améliorer les conditions de vie des populations et créer de nouvelles possibilités d'affaires<sup>54</sup>.

Les efforts de tout un chacun pour s'entendre sur un calendrier numérique en Afrique ont culminé lors du sommet des chefs d'Etats de l'Union Africaine (ex OUA) qui s'est tenu à Lusaka en juillet 2001. Cela s'est traduit par l'introduction d'un chapitre consacré au fossé numérique dans le document du NEPAD adopté à Abuja en octobre 2001. Le NEPAD l'a du reste, baptisé « Nouvelle initiative Africaine » (NIA)<sup>55</sup>.

Le NEPAD recommande d'accorder la priorité à la télématique. Il définit dans les grandes lignes les activités TIC susceptibles de renforcer les objectifs et les actions du NEPAD.

### **1 – Les objectifs**

Le NEPAD recommande aux pays africains qui y adhèrent des mesures afin de réaliser les objectifs ci-après :

- doubler la densité des lignes téléphoniques pour parvenir à deux lignes pour 100 personnes d'ici l'an 2005, avec un niveau d'accès adéquat pour les ménages ;
- diminuer le coût et améliorer la fiabilité des services ;
- préparer tous les pays d'Afrique à utiliser les communications électroniques ;

<sup>53</sup> *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)*, octobre 2001, p. 22.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>55</sup> *Le courrier ACP-UE*, n° 192, p. 40.

- constituer une pépinière de jeunes et d'étudiants compétents dans le domaine de l'informatique et de la télématique pour en tirer des ingénieurs stagiaires en informatique et télématique, des programmeurs et des créateurs de logiciels.
- mettre au point des logiciels à contenu local fondés en particulier sur l'héritage culturel de l'Afrique.

## 2 – Les actions

Les actions suivantes doivent par conséquent être menées :

- collaborer avec les institutions régionales comme l'Union Panafricaine des Télécommunications (UPAT) et *Africa connections* pour concevoir une politique et une législation modèle pour la réforme des télécommunications, ainsi que des protocoles et des références permettant d'évaluer la préparation à l'utilisation des communications électroniques ;
- collaborer avec les institutions régionales pour consolider les capacités de réglementation ;
- mettre sur pied un réseau d'institutions de formation et de recherche pour consolider la base de compétences de haut niveau ;
- promouvoir et accélérer les projets existants visant à connecter les écoles et les clubs de jeunes ;
- collaborer avec les institutions de financement du développement en Afrique, les initiatives multilatérales (G8 *Dotforce*, Equipe spéciale des Nations Unies ) et les bailleurs de fonds bilatéraux pour mettre sur pied des mécanismes financiers visant à atténuer et à réduire les risques dans ce secteur<sup>56</sup>.

## III – Les initiatives nationales

Depuis une dizaine d'années, on évoque de plus en plus la possibilité d'accélérer le développement de l'Afrique en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication.

---

<sup>56</sup>*Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique* (NEPAD), Abuja, octobre 2001, p.24.

C'est ainsi qu'ont vu le jour plusieurs initiatives destinées à exploiter ces technologies dans des domaines prioritaires tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, le commerce, etc.<sup>57</sup>

Doter l'Afrique d'une vision propre dans le domaine des TIC, constitue déjà une première étape importante, mais ce n'est pas suffisant. Il est vital de passer du stade des idées à celui de leur concrétisation. Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été lancées par des partenaires du monde du développement, comme les organisations bilatérales et multilatérales, par la communauté des donateurs et ou par les pays eux-mêmes. On peut illustrer cela par de nombreux exemples.

### *L'Initiative Acacia*

Communauté et société de l'information en Afrique du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI organisme canadien), l'initiative Acacia a pour but de donner aux communautés d'Afrique subsaharienne la capacité d'intégrer les TIC dans leur propre stratégie de développement économique et social. Le défaut d'accès aux TIC requiert une action sur plusieurs fronts, notamment l'amélioration de l'élaboration des politiques, la consolidation de l'infrastructure et de la tenue d'essais pilotes sur les nouvelles applications des TIC. Le CRDI entend mettre l'accent sur ces questions et leur incidences sur les collectivités rurales et défavorisées.

Le CRDI envisage aussi de nouvelles formes de partenariats entre les secteurs public et privé susceptibles de lancer l'Afrique sur l'autoroute de l'information mondiale. Il entend appuyer la recherche sur les cadres d'action pour favoriser l'accès aux TIC en Afrique.

L'initiative Acacia a été conçue comme un programme intégré des projets de démonstration et de recherche, et de développement dans le domaine des applications, des technologies, des infrastructures et des politiques. Elle s'inscrit dans le cadre de la contribution du Canada à la réalisation des objectifs de l'initiative société africaine à l'ère de l'information (AIS). Des résultats encourageants ont été observés dans des pays tels que le Sénégal, le Mozambique, l'Afrique du sud et l'Ouganda<sup>58</sup>.

<sup>57</sup> *Le courrier ACP-UE*, 2002, n° 192, mai-juin, p. 40.

<sup>58</sup> *Le centre de recherches pour le développement international (CRDI) dans le nouveau monde 2000-2005*, p. 29.

### *L'Initiative de formation à Internet de l'Union Internationale des Télécommunications (U.I.T)*

L'UIT consiste en des centres de formation à Internet pour les pays en développement, un projet doté d'un budget de plusieurs millions de dollars, qui vise à former les habitants des pays en développement à Internet et à la nouvelle économie.

L'UIT avait projeté, en 1999, la création de 50 centres de formation d'accès gratuit jusqu'en juillet 2003. Ces centres devraient également permettre aux petites et moyennes entreprises de développer des services liés à Internet.

### *Les initiatives du Programme des Développement des Nations Unies (PNUD)*

En 1997 le PNUD a lancé l'initiative Internet pour l'Afrique (IIA) afin d'améliorer les infrastructures locales et de promouvoir le développement d'épines dorsales nationales et régionales, notamment en dotant quinze pays africains de capacité techniques et de compétences en télématique. Ce programme est une mise en œuvre depuis Accra au Ghana. Plus récemment, le PNUD a lancé l'initiative *Digital Opportunity* (cf. <http://WWW.undp.org>). A cela, viennent s'ajouter diverses initiatives sous-régionales, notamment dans la communauté de développement de l'Afrique Australe (CDAA) ou au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Tout récemment, la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) a exprimé la volonté de développer et de coordonner les activités des TIC menées dans la région. Il existe également d'autres programmes internationaux qui peuvent contribuer au développement de la télématique sur le continent noir, moyennant le dégagement des moyens nécessaires.

Un grand nombre de pays africains ont désormais une meilleure vision de leur participation à la société planétaire de l'information. L'heure n'est plus à s'interroger sur ce qu'il convient de faire, mais à mettre les décisions en pratique. Tous les partenaires en présence sont dès lors encouragés à participer activement à ce processus car ils y ont un rôle à jouer.

La communauté internationale soucieuse de contribuer au développement de l'Afrique a élaboré un certain nombre d'initiatives en matière de TIC qui sont mises aujourd'hui en œuvre en Afrique. Parmi celles-ci, on peut citer : *l'African connection* (AC) de l'Union Africaine de Télécommunication (UAT) ; *l'initiative Building Digital Opportunities* lancée par le ministère britannique de l'aide internationale au développement et par le service de la coopérative au développement du ministère Néerlandais des affaires étrangères ; le *Fonds des inforoutes de la Francophonie* ; *l'Initiative de formation à Internet de l'Union internationale des télécommunications (UIT)* ; *l'initiative Leland* un programme quinquennal du gouvernement américain ; etc.<sup>59</sup>

Ses efforts doivent être maintenus voire renforcés. Les organisations de la société civile ont-elles aussi, affiché leur dynamisme et leurs capacités d'innovation. Les gouvernements africains ont pris la direction des opérations, notamment depuis l'adoption de l'AIISI en 1996 et le lancement du NEPAD en 2001.

Quoi qu'il en soit le secteur privé doit se montrer encore plus proactif, car son niveau d'engagement reste bien en deçà des espérances et de ses capacités. Certes, sa participation ne permettra pas elle seule d'accélérer le développement des TIC en Afrique, mais elle pourra assurément le favoriser d'une manière décisive<sup>60</sup>.

<sup>59</sup> *Le courrier ACP-UE*, 2002, n° 192, mai-juin, p. 41-43.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 43.

## CHAPITRE 3 : L'INTERNET AU CONGO

### I. L'Internet avant les événements socio-politiques du 5 juin 1997

Au Congo Brazzaville, comme nous l'avons déjà indiqué dans notre introduction, l'Internet est apparu pour la première fois en 1994, à Brazzaville, à l'initiative de la société privée Golden Gate. Cette dernière a malheureusement disparu à la suite de la guerre civile qui a secoué le Congo de juin à octobre 1997. Mais avant le déclenchement de cette guerre, les pouvoirs publics avaient commencé à se préoccuper de l'implantation de ce nouvel outil dans les administrations publiques et dans les institutions de recherche. En effet le 26 mai 1994, le président LISSOUBA, en visite officielle à Addis-Abeba avait visité le Système Panafricain d'information pour le développement (Pan African Development Information System, PADIS), initiative africaine concernant les réseaux électroniques.

A la suite de cette visite au siège du PADIS, Le représentant du PADIS a effectué, du 18 au 31 juillet 1994, une mission dans notre pays. Le but de celle-ci était une étude de faisabilité concernant la mise en place d'un réseau électronique dont le nœud serait installé au cabinet du président de la république et qui interconnecterait ce dernier, le bureau du Premier ministre et ceux des autres ministres. Ce réseau allait permettre la circulation des décisions prises et faciliter la concertation sur les projets de lois et de décrets. La possibilité d'installer un réseau public de recherche et de développement au Centre national de documentation et d'information scientifique et technique (CNDIST) avait été envisagée par ladite mission.

Cette initiative devait à terme permettre aux Congolais de créer leurs propre « routes nationales » avant d'accéder aux « autoroutes de l'information ». Mais au préalable, un inventaire du potentiel informatique national et des institutions spécialisées dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information devraient être faite par le Département en charge de la recherche scientifique et technologique. Ce projet n'a pu voir le jour du fait de la guerre, et à ce jour il n'a pas été renouvelé.



## **II. L'Internet après les événements socio-politiques du 5 juin : la politique du gouvernement congolais en la matière**

Au lendemain de la guerre, l'Internet qui se limitait essentiellement au niveau des pouvoirs publics, a commencé à être vulgarisé par des personnes privées. Petit à petit, on a vu apparaître des cybercafés : Gam 7 au centre ville, Info-Engineering à Bacongo, Fanicou au Plateau des 15 ans. Les tarifs sont alors très élevés (2 500 FCFA l'heure) et le public très restreint (hommes d'affaires et cadres). C'est autour de 2000-2001 que les cybercafés sont devenus un peu plus nombreux, entraînant ainsi la baisse du coût de navigation. Les pouvoirs publics se sont de plus en plus intéressés à la vulgarisation vers le grand public de ce outil de communication.

Le Congo a élaboré, en vue du sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève en Suisse, du 10 au 12 décembre 2003, un plan directeur des technologies de l'information et de la communication. Ce document indique les objectifs, les actions menées ainsi que les actions immédiates et la stratégie qu'il se fixe pour accéder à la société de l'information.

Ce plan directeur a arrêté trois objectifs principaux :

- mettre en place un cadre incitatif des efforts de développement des TIC par l'adoption d'une politique favorable à la concurrence, sous entendue par la création d'un cadre juridique réglementaire transparent et adapté ;
- définir et mettre en œuvre une politique et des stratégies cohérentes mettant en réseau les différents acteurs des TIC (réduction de la fracture numérique) favorisant l'accès pur tous aux infrastructures des télécommunications et de communication ;
- déployer les TIC dans tous les domaines (bonne gouvernance, accompagnement de la décentralisation et de la déconcentration de l'administration, l'accès des collectivités locales à l'information, les échanges commerciaux, le téléenseignement, etc.).

Comme action à mener sur le plan national, il préconise l'organisation de plusieurs éditions des journées portes ouvertes et des conférences et ateliers sur les enjeux des TIC.

Dans la pratique, cela implique des actions immédiates à mener :

- organisation du forum de sensibilisation sur les TIC ;
- formation : des décideurs, des formateurs, des utilisateurs ;
- mise en place d'une Commission nationale d'incitation et de coordination ;
- couverture nationale en inforoutes de télécommunication et de communication
- développement du partenariat ;
- convergence des services offerts en matière de santé, éducation, recherche, agriculture, commerce, médias, culture, arts et tourisme ;
- mise en place d'un campus numérique avec le concours de la Francophonie et d'une université virtuelle, en collaboration avec dix pays d'Afrique, financée par la Suisse.

Comme on peut le constater, l'Internet qui était à peine au stade de balbutiement avant juin 1997, a fait quelques progrès à Brazzaville du point de vue du nombre des cybercafés. Mais de gros efforts doivent être faits par les pouvoirs publics pour le rendre plus dynamique, plus performant et accessible à tous.

**DEUXIEME PARTIE**

**L'INTERNET A BRAZZAVILLE : UTILISATION ET IMPACT SOCIAL**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Le chapitre trois de la première partie, nous a révélé que l'installation de l'Internet à Brazzaville est récente, comparativement aux pays Européens ou Américains.

Si le nombre des cybercafés, où les congolais peuvent s'adonner à l'Internet, était très insignifiant au sortir des événements socio-politiques du 5 juin 1997, aujourd'hui il ne cesse d'accroître. Les enquêtes que nous avons menées montre que de plus en plus de congolais utilisent cette nouvelle technologie.

Dans cette partie nous allons dégager l'impact social de l'utilisation de l'Internet à Brazzaville. Cette partie s'articule autour de trois chapitres :

- La présentation des cybercafés et des internautes
- Les rapports entre les gestionnaires des cybercafés et les internautes
- L'impact social de l'utilisation de l'Internet.

## **CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DES CYBERCAFÉS ET DES INTERNAUTES DE BRAZZAVILLE**

Ce chapitre comme les trois autres de cette partie résulte de l'analyse des données que nous avons collectées auprès d'un échantillon de 100 personnes enquêtées.

### **I – Présentation des cybercafés**

Comme nous l'avons indiqué dans la partie précédente, à la veille de la guerre du 5 juin 1997, il n'y avait qu'un seul cybercafé officiellement reconnu : Le *Golden gate* installé à l'immeuble du 5 février 1979 (en face de l'ambassade de la Russie). Lors de nos enquêtes, à la question de savoir à quand date l'ouverture de leur cybercafé, les quinze propriétaires des cybercafés consultés, ont tous répondu que leurs cybercafés sont nés après 1997.

Sept ans après, le nombre des cybercafés n'a cessé de croître. Cette prolifération, ainsi que l'engouement des congolais pour l'Internet a conduit à l'organisation d'un séminaire d'une semaine, du 11 au 13 juin 2003, au Centre Culturel Français (CCF), sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Au cours de ce séminaire il a été dénombré l'existence d'une cinquantaine de cybercafés à Brazzaville. Ce chiffre doit être à ce jour plus élevé, car à cette date, par exemple il n'y avait pas de cybercafés à la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH), à la direction rectoriale ainsi que dans l'enceinte du grand campus.

#### ***1 – Localisation et spécificité***

Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons constaté la présence des cybercafés dans tous les arrondissements de la ville.

La cinquantaine des cybercafés dénombrée lors du séminaire susmentionné, se répartit comme suit :

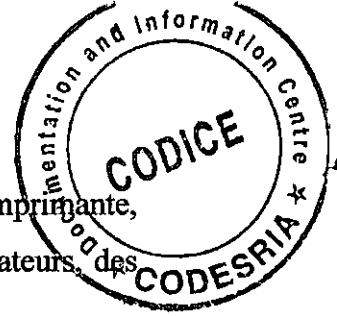
Arrondissements ou Quartiers	Nombre des cybercafés
Centre ville	7
Baongo	12
Makélékélé	8
Poto-poto	5
Moungali et Plateau des 15 ans	9
Ouenzé	5
Tangaï	4

Deux remarques se dégagent de cette répartition.

- Le premier constat est que les cybercafés sont plus concentrés à Baongo et Makélékélé.
- Le deuxième constat est que les cybercafés de Brazzaville sont plus concentrés autour des centres d'activités commerciales (marchés), administratives (ministères et administrations) et culturelles (facultés, centres culturels).

## ***2 – Equipement et personnel***

L'ouverture d'un cybercafé nécessite la réunion de certaines conditions : il y a d'abord l'obtention auprès du centre des formalités des entreprises (CFE) de la carte de commerce ; ensuite le futur propriétaire d'un cybercafé doit effectuer les démarches auprès des service des impôts, du ministère de la culture et de la police.



Le matériel utilisé comprend les appareils suivants : des ordinateurs, une imprimante, un scanner, un télécopieur, un graveur de CD (compact disque) ou DVD, des stabilisateurs, des onduleurs et des climatiseurs.

Le nombre d'ordinateurs moyens est de cinq. Dans les quinze cybercafés qui nous ont servi de champ de recherche, 4 cybercafés ont au moins 10 ordinateurs et 11 plus de 10 ordinateurs.

Le nombre d'employés tourne généralement autour de 5 personnes au maximum. Celles-ci ont été recrutées sur la base de leur formation en informatique et en Internet ; elles doivent être capables d'aider les clients en difficulté. Parmi ces cinq personnes, une est généralement spécialisée dans la maintenance du matériel et du réseau.

Pour fonctionner, tous les cybercafés de Brazzaville recourent à des fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI). Au niveau de Brazzaville, il y a trois FAI :

- AFRIPA TELECOM sur le réseau AFRIPA TELECOM.net
- Celtel Congo sur le réseau Celtel Plus.cg
- SOTELCO (société des télécommunications du Congo) sur le réseau Congo net.

Celtel est le FAI le plus utilisé. Cinq de nos quinze cybercafés sont connectés à des FAI installés à Kinshasa (Raga, Interconnecte, etc.) dont les prix de connexion sont plus abordables.

Les tarifs de connexion sont considérés par tous comme très élevés. Ils varient entre 1 000 000 et 5 000 000 de FCFA. Ces coûts élevés de connexion se sont longtemps répercutés sur les tarifs de navigation. Comparée à certaines villes et capitales africaines comme Kinshasa, Dakar, Douala, Cotonou, Kampala, Brazzaville est une ville où le coût de l'heure de navigation reste élevé (800 à 500 FCFA). Dans ces villes africaines le coût de navigation horaire est inférieur à 500 FCFA.

Les horaires d'ouverture et de fermeture sont variables. Un seul cybercafé fonctionne 24 heures sur 24 : *Business center* situé au rond point de Moundali. Les autres fonctionnent entre 8 heures et 22 heures.

La fréquentation de ces cybercafés par les internautes est fonction du prix des services et des rapports de convivialité avec les personnels.

Trois des quinze cybercafés consultés reçoivent en moyenne 50 internautes par jour. Les 12 autres moins de 50.

## **II – Les internautes brazzavillois**

Les enquêtes menées auprès de ces derniers, nous permettent de dresser leur typologie.

### 1 – Typologie des internautes

Les internautes Brazzavillois peuvent être classés selon leur genre, leur nationalité ainsi que leur fonction sociale ( cf. tableaux ci-dessous).

Tableau n°1 : les internautes selon le sexe

Sexe	Nombre
Hommes	62
Femmes	38
Total	100

Tableau n°2 : Les internautes selon la nationalité

Nationalité	Nombre
Congolaise	58
Etrangère	20
Sans réponse	22
Total	100

Tableau n°3 : Les internautes selon leurs catégories socioprofessionnelles

Catégorie socioprofessionnelle	%
Etudiants	41
Travailleurs	37
Sans fonction	22
Total	100%

Au cours de notre enquête, nous avons constaté qu'il y avait plus de 62 hommes dont l'âge varie entre 25-29 ans, qui s'intéressaient à l'Internet. Les femmes ne sont pas à l'écart, car elles représentent 38% des personnes enquêtées.

Sur les 100 personnes enquêtées, 58 ont été identifiées comme des congolais ; 20 comme des non Congolais et 22 n'ont pas indiqué leur nationalité.



Malgré la situation économique du pays, les gens ne se privent pas de satisfaire leurs besoins en informations, en éducation et en communication. Car la société d'information est un challenge pour tous d'après le professeur Edvins Karnitis Latvia.

Selon leurs situations socioprofessionnelles la répartition des internautes se présente comme suit : Les étudiants représentent 41% des personnes enquêtées, les travailleurs 37 % et les sans fonctions 22% des 100 enquêtées. Les raisons de fréquentation des cybercafés sont multiples.

## **2 – Les raisons de fréquentation des cybercafés par les internautes brazzavillois**

L'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans la société, a entraîné de multiples bouleversements dans la vie quotidienne. En effet, les raisons de fréquentation d'un cybercafé, dépendent de l'attitude de l'internaute.

D'après nos enquêtes, la recherche des informations diverses caractérise le point fort du recours à l'Internet. L'Internet permet aux internautes de mieux communiquer et d'accéder plus facilement à l'information et l'actualité, ainsi qu'à une bonne culture générale. L'internaute peut faire des recherches dans le cadre des études ou de tout autre chose sur le net. L'Internet permet la découverte et le contact avec le monde extérieur.

L'envoi et la réception des messages dont la densité varie en fonction des coûts de navigation et de la fréquence de connexion, sont les services les plus utilisés de l'Internet. Les internautes sont ainsi en correspondance tout le temps, échangeant les messages avec les autres par le moyen du *tchatche*.

L'importance de plus en plus accrue de l'Internet au Congo met en relief ses multiples enjeux .Si au niveau mondial les enjeux de l'Internet, comme nous les avons déjà dégagés, au chapitre premier de la première partie de notre travail, sont d'ordre militaire, politique, économique, socioculturel, juridique et institutionnel. Au Congo les enjeux restent plutôt d'ordre économique et socioculturel.

Sur le plan économique, comme nous l'avons vu au cours de notre enquête, l'implantation de l'Internet à Brazzaville a permis, d'une part, la création d'un certain nombre d'emploi (un cybercafé employant au minimum cinq personnes), d'autre part l'Internet

contribue au budget de l'état, car les cybercafés ainsi que les FAI doivent s'acquitter des taxes et des droits nécessaires à leur existence et fonctionnement.

Les pouvoirs publics congolais, pour l'instant, ne semblent pas être préoccupés par les questions juridiques que soulèvent l'utilisation de l'Internet : aucune loi n'a été prise à ce jour pour réglementer l'Internet au Congo.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **CHAPITRE 2 : LES RAPPORTS ENTRE LES GESTIONNAIRES DES CYBERCAFES ET LES INTERNAUTES.**

Le nombre des cybercafés a augmenté dans la ville de Brazzaville. Cette expansion signifie que le nombre des utilisateurs de ce nouvel outil de communication ne cesse de croître : cinq mille internautes à Brazzaville en 2002 selon le PNUD.

Dans ce deuxième chapitre nous étudions d'abord les cybercafés comme espace de convivialité, ensuite les rapports entre les internautes.

### **I- Les cybercafés comme espace de convivialité.**

Le cybercafé est un lieu d'échange d'information, par le biais de la machine et (et communication) de l'homme. En effet, les internautes et les gestionnaires des cybercafés ont des relations entièrement liées, par d'intérêt commun. Le cybercafé est un lieu où l'on accueille plusieurs internautes.

D'après nos enquêtes, les internautes entretiennent de bons rapports avec les gestionnaires. Au cours de celles ci trente deux internautes ont dit bénéficier d'assez bons rapports avec les propriétaires des cybercafés. Vingt six les trouvent bons et vingt excellents ; dix neuf se sont abstenus de donner leur point de vue.

Nous pouvons dire en conclusion que les internautes et les gestionnaires des cybercafés ont des bons rapports de convivialité. Mais, les internautes entretiennent aussi entre eux des rapports. Comment se représentent-ils ?

### **II- Les rapports entre internautes**

Les internautes entretiennent des rapports bilatéraux entre eux. Cela a transparu lors de nos enquêtes. Nous avons recueilli que 41 internautes sur 100 ont des rapports entre eux et 38 n'ont pas de rapports, les 21 restant n'ont pas de point de vue. En effet, ces rapports ont permis la création des clubs pour certains, et ont fait que les cybercafés deviennent un lieu de rencontre et d'échanges pour d'autres.

### **1- création des clubs d internautes**

La création des clubs d' internautes résultent généralement d'initiatives au niveau scolaire. Ce sont généralement des collégiens et des lycéens qui s'organisent au niveau de leur établissement et qui se retrouvent par la suite dans un cybercafé de leur choix. Ce cybercafé devient ainsi un lieu de rencontre et de préparation de leurs devoirs en effectuant des recherches sur le net. Nous avons constaté que les membres des clubs recherchent des correspondants de leur âge et des échanges au niveau culturel à travers le monde. Avec ceux-ci, ils échangent des informations ou organisent des séances de *tchat*.

Cependant, il faut signaler que de nombreux jeunes n'utilisent pas toujours leur club d'internautes à des fins de recherche d'informations ayant trait à leurs études ou à des informations culturelles. Beaucoup profitent du manque de vigilance du personnel des cybercafés et de l'absence des textes réglementaires en la matière pour consulter des sites à caractères pornographiques.

### **2- Lieu de rencontre et d'échanges**

Le lien entre les internautes et les gestionnaires de cybercafés, varie en fonction des services demandés par ceux-ci. D'après nos enquêtes, le cybercafé est un lieu de rencontre et d'échanges pour les internautes (43% des avis des internautes interrogés). 21% des internautes trouvent que c'est un lieu de convivialité. 19% considèrent que c'est un lieu de rencontre. Et 17% des personnes enquêtées n'ont pas donné leur point de vue.

## CHAPITRE 3 : L'IMPACT SOCIAL DE L'UTILISATION DE L'INTERNET.

L'Internet est aujourd'hui utilisé par différents groupes sociaux. Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur son impact au niveau de l'éducation, de la culture, de la messagerie et de la diffusion des informations.

### I – Impact au niveau de l'éducation

Par éducation, nous entendons ici tout ce qui attrait à l'enseignement et à la formation. L'Internet qui est considéré aujourd'hui comme la plus grande bibliothèque du monde, et à même d'apporter la plupart des informations recherchées par les scolaires, les étudiants et les chercheurs.

L'élève ou étudiant qui a été initié à la recherche des documents sur l'Internet, peut trouver très rapidement le document nécessaire à son travail.

L'Internet permet ainsi à l'étudiant de faire face aux difficultés liées à l'inexistence de bibliothèque ou à l'absence d'information lorsque la bibliothèque existe.

L'agence internationale de la francophonie(AIF), à travers son opérateur l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), installe un peu partout dans les universités Francophones du Sud des campus numériques. Ceux-ci sont des bibliothèques électroniques reliées à des bibliothèques des pays du Nord précisément de la France. Moyennant un abonnement annuel entre 20 000 et 30 000 FCFA, l'étudiant et le chercheur peuvent accéder aux bibliothèques virtuelles reliées au campus numériques. Ainsi l'étudiant se trouve dispenser de se déplacer vers les centres de documentations et d'informations du Nord. Les campus numériques participent ainsi à un transfert d'informations des pays du Nord vers ceux du Sud. Ils proposent aussi des formations diplômantes à distance.

En Afrique centrale, la Francophonie a déjà installé un campus numérique à Libreville (Gabon), à Kinshasa (République Démocratique du Congo). Elle s'apprête à en ouvrir un à Brazzaville à l'enceinte d l'ENSP (Ecole normale supérieur polytechnique).

L'Internet est aussi utilisé pour l'enseignement à distance. Les pays francophones ont établi depuis les années 1997, avec le concours de l'Ecole Internationale de la Francophonie (EIF) sis alors à Bordeaux, un partenariat entre le Centre national d'enseignement à distance (CNED) de Toulouse, l'Institut universitaire des formations des maîtres (IUFM) de Bordeaux

, l'université III, la télééducation du Nouveau-Brunswick pour la formation à distance, le Consortium International Francophone de la formation à distance (CIEFFAD) et les centres de formation à distance des pays africains francophones.

Le CIEFFAD poursuit les objectifs ci-après :

- soutenir les centres nationaux de formation à distance pour les rendre plus opérationnels et les mettre en réseaux ;
- animer le réseau, coordonner les travaux des membres du réseau et organiser une production commune ;
- développer le site web du CIEFFAD.

Le CIEFFAD développe ainsi sur son site une base de données qui offre un panorama exhaustif des produits de formation existant dans les pays francophones du Nord et du Sud. Le CIEFFAD apporte l'assistance financière et technique aux centres nationaux de formation à distance. Il leur assure l'accès au réseau Internet.

En Afrique francophone seuls le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont bénéficiés de l'appui du CIEFFAD en matière d'enseignement à distance.

Notre pays le Congo, où l'enseignement à distance a été supprimé au niveau universitaire devrait élaborer un projet dans ce sens, et solliciter l'aide du CIEFFAD. L'enseignement à distance est en effet devenu une des formes de l'enseignement que choisissent les étudiants qui ne peuvent être présents dans un cours pour des raisons diverses (éloignement, travail etc.).

L'utilisation des équipements modernes de l'information et de la communication, précisément de l'Internet par les centres d'enseignements à distance permet la participation à distance des étudiants au cours grâce au système de téléconférence. Les évaluations se font aussi en utilisant l'Internet. L'Internet révolutionne ainsi les modes d'enseignement existants. Avant la vulgarisation de l'Internet en Afrique, bon nombre d'étudiants africains qui souhaitaient s'inscrire dans les universités du Nord devaient écrire à celles-ci et attendre les renseignements solliciter. Aujourd'hui avec l'Internet, ce travail est facilité. Il suffit d'entrer dans le site de l'université choisie pour obtenir les renseignements recherchés. L'inscription peut être directement faite par l'Internet. Les coûts et la durée des opérations se trouvent ainsi réduits. Là encore l'Internet a introduit un changement considérable.

## II- L'impact au niveau de la culture

L'espace culturel intéresse tous les citoyens, c'est à dire, les étudiants, les travailleurs, les non travailleurs, les jeunes comme les vieux.

En effet, l'Internet est d'un apport important sur le plan culturel. Il a bouleversé les civilisations et à briser les mythes qu'il y avait dans les différentes sociétés.

C'est une grande bibliothèque, qui contient toutes les informations quelque soit le domaine d'activité recherché : économie, œuvres culturelles, droit, cuisine, éducation, etc.

L'Internet a brisé les frontières géographiques et rapproché les individus par de là les mœurs et les coutumes. Les informations trouvées sur l'Internet peuvent être traitées de plusieurs manières : par un téléchargement des informations sur CD ou disquette, par un contact virtuel ou par un tirage sur support papier. L'Internet est donc aujourd'hui un atout pour le développement culturel d'une nation.

Malgré les efforts considérables entrepris et de notables réussites, le champ d'action est loin d'être couvert. L'arrivée des techniques de l'information et le renouvellement de la formation à distance qu'elles induisent permettra des nouveaux moyens d'actions efficaces. Ceux-ci se rapportent à :

- la formation initiale, pour l'enseignement de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et la recherche tant publique que privée ;
- la formation technique et professionnelle ;
- la formation continue et l'éducation permanente (il s'agit ici de l'alphabétisation).

Cet outil de travail, qu'est l'Internet, permet de faire découvrir aux populations les technologies de l'information et de les sensibiliser aux impacts qu'elles ont et auront, notamment sur leur façon d'étudier, de travailler et de s'informer. Par ce biais, les jeunes seront intéressés aux nouveaux métiers des technologies de l'information. Cela va favoriser une appropriation de ces technologies en vue d'une intégration dans les pratiques pédagogiques.

Les pouvoirs publics ont la mission de favoriser l'acquisition par les écoles du matériel informatique et des lignes téléphoniques nécessaires à la connexion à l'Internet. C'est seulement au prix de cela que l'Internet sera vulgarisé et que les jeunes pourront s'approprier les TIC.

### III- L'impact au niveau du transport du courrier et des informations

L'Internet est aujourd'hui le moyen le plus rapide pour envoyer le courrier de par le monde. Cela se fait de la manière la plus sûre et la plus précise.

Dans le pays du Sud, le transport du courrier postal est devenu une épreuve difficile du fait des difficultés des transports aériens, du manque de personnel dans les services postaux notamment les facteurs, des infrastructures routières déficientes dues à une mauvaise urbanisation et à l'enclavement de certaines régions.

L'Internet a brisé les classes sociales qui peuvent exister dans un pays. On peut y accéder sans considération d'âge, de sexe, ni de considération sociale. Tout individu a la possibilité d'avoir une adresse électronique (E-mail), et si possible d'avoir un site web, tout en respectant les normes établies en la matière.

L'Internet supplée donc la poste, surtout dans les pays en développement comme les nôtres pour les raisons déjà mentionnées ci-dessus.

Dans le domaine des télécommunications, l'utilisation de l'Internet réduit le coût du téléphone notamment à destination de l'étranger. Une minute de communication téléphonique entre Brazzaville et Paris coûte 450 FCFA au niveau du téléphone normal (fixe ou portable) ; alors qu'elle est d'environ la moitié par Internet. A Brazzaville, il y a très peu de cybercafés qui utilisent la communication téléphonique par l'Internet. La télécommunication par l'Internet simplifie la question de la maintenance du réseau téléphonique ; il n'y a plus de coupure de fil téléphonique du fait des intempéries et autres. Les moyens satellitaires permettent de surmonter les difficultés géographiques et atmosphériques et donc d'atteindre les lieux les plus reculés de la planète.



**TROISIEME PARTIE :**  
**PERSPECTIVES POUR LA VULGARISATION DE L'INTERNET**  
**A BRAZZAVILLE ET SES ENVIRONS**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans la première partie de notre travail, nous avons indiqué comment l'Internet est né aux Etats-Unis et y a évolué ainsi que dans le reste u monde. Cette évolution a été étudiée particulièrement à Brazzaville, capitale du Congo au travers des relations entre les internautes et les propriétaires des cybercafés (deuxième partie du travail). Nous consacrons la troisième et dernière partie de notre recherche aux perspectives pour la vulgarisation de l'Internet à Brazzaville et ses environs. Ces perspectives vont être dégagées à travers le rôle de l'Etat pour combler l'écart numérique et le rôle des institutions internationales et de la société civile pour vulgariser l'Internet.

## **CHAPITRE 1 : ROLE DE L'ETAT POUR COMBLER L'ECART NUMERIQUE**

Nos recherches sur le terrain, au niveau de Brazzaville, nous ont révélé qu'il existe un écart numérique d'une part entre les différents quartiers de la ville et d'autre part entre Brazzaville et ses environs. L'essentiel des cybercafés se trouvent concentrés dans la partie Sud de Brazzaville. Les environs de Brazzaville quant à eux sont quasiment dépourvus de cybercafés. Pour combler cet écart numérique, l'Etat a un rôle fondamental à jouer que nous analysons ci-dessous.

### **I – Entre les différents quartiers**

L'écart numérique qui existe entre les différents quartiers notamment entre la partie nord et la partie sud de la ville est important, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Ce fossé numérique est dû aux raisons que nous avons évoquées plus haut, auxquelles il faut ajouter d'autres raisons comme l'absence d'électricité dans certains quartiers ou bien l'alimentation temporaire en énergie qui décourage les opérateurs, l'absence de structures culturelles intéressant les jeunes (lycées, collèges, centres culturels).

Quel rôle doit alors jouer l'Etat pour combler ce fossé numérique et permettre aux habitants de la ville et de ses environs d'avoir un accès égal à l'Internet.

Le rôle que doit jouer l'Etat est celui que nous avons déjà indiqué au chapitre 3 de la première partie de ce travail. Et les actions à mener, sont celles contenues dans le plan d'actions présenté à Genève.

Le domaine de l'éducation et de la culture nous paraît être celui qui peut servir de tremplin pour la vulgarisation de l'Internet à Brazzaville et ses environs. L'Etat devrait installer l'Internet dans les collèges et lycées ainsi que dans les centres culturels des quartiers.

Cela suppose l'acquisition du matériel informatique, l'extension du réseau de télécommunication et l'électrification générale.

## **II – Entre Brazzaville et ses environs**

L'essentiel de l'analyse qui a été faite pour combler l'écart numérique entre les différents quartiers de Brazzaville est valable en ce qui concerne Brazzaville et sa périphérie. Les deux grands problèmes qui créent ce fossé entre Brazzaville et sa périphérie sont celui de l'électricité et de l'extension du réseau de télécommunication. La résolution par l'Etat de ses deux problèmes constitue un préalable pour combler l'écart numérique entre ces deux zones. Pour favoriser la création des cybercafés dans les environs de Brazzaville. L'Etat devrait garantir des prix préférentiels aux opérateurs économiques des zones périphériques ou enclavées.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **CHAPITRE 2 : ROLE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA VULGARISATION DE L'INTERNET**

Au chapitre précédent, nous avons indiqué le rôle que doit jouer l'Etat dans la vulgarisation de l'Internet au Congo. Les tâches qui lui incombent pour accomplir cette mission sont énormes et nécessitent des moyens financiers et humains que l'Etat ne peut pas toujours trouver. Aussi doit-il recourir à un partenariat avec les institutions internationales intéressées par ce domaine et avec des ONG de la société civile. Ce chapitre se consacre donc au rôle que doivent jouer les institutions internationales et la société civile pour que l'Internet devienne une réalité infuse pour les Congolais. Il s'articule autour de deux points. Le premier évoque l'installation des points d'accès jeunes à l'Internet, le déploiement des cybercentres et la création d'un campus numérique avec le concours de la Francophonie. Le second point indique les actions que les ONG sont appelées à mener.

### **I- L'installation des points d'accès jeunes à l'Internet, des cybercentres et d'un campus numérique par la Francophonie**

Certaines institutions internationales comme la Francophonie, le PNUD, l'Union européenne, offrent des possibilités dans le domaine du financement des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les pays en développement. Le Congo qui entretient des rapports de coopération avec ces institutions internationales n'a pas souvent su tirer profit de ces possibilités, soit par ignorance, soit parce qu'il ne présente pas à ses partenaires des projets à financer. Nous entendons indiquer ici ce que le Congo peut donc tirer de la Francophonie, mais au préalable rappelons ce que c'est que cette institution et les actions qu'elle effectue en matière des TIC.

#### ***1. La Francophonie et ses actions en matière des TIC***

Le Congo, ancienne colonie française, est membre de la Francophonie. Cette institution regroupe plus d'une cinquantaine d'Etats et de gouvernements du monde (dont

l'essentiel se trouve en Afrique) ayant en partage la langue française et les valeurs qu'elle sous-tend (les droits de l'homme, la démocratie, l'Etat de droit, la justice, etc.). L'opérateur central de la Francophonie est l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) dont le siège est à Paris, en France. Agence de coopération multilatérale, l'AIF met à exécution les programmes de coopération décidés par les sommets des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiennent tous les deux ans dans un pays francophone. Les actions de terrain développées par l'AIF appartiennent à plusieurs disciplines : éducation, culture, développement économique, citoyenneté, etc. Le sommet tenu à Hanoi, en république socialiste du Vietnam du 14 au 16 novembre 1997, a été un tournant décisif dans l'histoire de la Francophonie. Les chefs d'Etat et de gouvernements réunis y ont élu, pour la première fois, un secrétaire général en la personne de M. Boutros Boutros Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU. En créant cette fonction, ils ont « *donné à la Francophonie sa pleine dimension politique, pour pérenniser l'idéal francophone, celui de la liberté et des droits de l'homme, de la justice et de la solidarité, de la démocratie et du progrès* » (Charte de la Francophonie). Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté à l'occasion de ce sommet la charte de la Francophonie et le plan d'action d'Hanoi. La charte est le support juridique et la base de la francophonie institutionnelle dont le plus haut responsable (porte-parole et représentant officiel au niveau international) est le secrétaire général. Le plan d'action traduit en objectifs concrets, les orientations en matière de coopération multilatérale et les engagements pris par les chefs d'Etat et de gouvernement. Il s'articule autour de cinq programmes mobilisateurs : un espace de liberté, un espace de culture et de communication, un espace de savoir et de progrès, économie et développement, la Francophonie dans le monde.

Au niveau du programme espace de culture et de communication et précisément dans le champ des communications, la Francophonie s'est engagée résolument dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Elle demande formellement aux opérateurs<sup>61</sup> de tout faire pour mettre rapidement en œuvre le plan d'action adopté par la conférence des ministres francophones chargés des inforoutes, qui s'est tenue à Montréal du 19 au 21 mai 1997.

---

<sup>61</sup> L'AIF est l'opérateur principal des programmes décidés par les sommets. Mais à côté d'elle, il y a quatre autres opérateurs : l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) dans les domaines scientifique et de la recherche ; l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF) ; TV5, la télévision mondiale francophone ; l'Université Léopold-Sédar Senghor, à Alexandrie qui assure le perfectionnement des cadres francophones ; l'Assemblée parlementaire francophone (APF), organe consultatif qui fédère près de soixante parlements.

Ce plan porte sur les sept points ci-après : démocratiser l'accès aux inforoutes ; développer l'aire d'éducation, de formation et de recherche ; renforcer l'aire de création et de circulation des contenus ; promouvoir une aire de développement économique et social ; établir une vigie francophone ; sensibiliser les jeunes, les producteurs et les investisseurs ; assurer une présence concertée des Francophones. Un fonds de développement des inforoutes a été créé à cet effet en juin 1998. Doté annuellement de 40 millions de francs français, il est destiné à favoriser l'appropriation et l'usage des inforoutes au sein des différents milieux francophones, par la création de contenus d'expression francophone. Un rôle important est également joué par l'Institut des nouvelles technologies de l'information et de la francophonie (INTIF). Cet institut situé à Bordeaux contribue aux renforcements des capacités nationales et au développement de partenariat dans les domaines des nouvelles technologies de l'information, de l'information spécialisée et de la formation à distance.

Ce nouveau champ de coopération, exploré depuis le milieu des années 1980 par la Banque internationale d'information sur les Etats francophones (BIEF) est vital pour l'avenir de la Francophonie. En effet, si cet outil que sont les inforoutes est bien maîtrisé, il sera susceptible de créer un espace de portée universelle au profit de tous les francophones. Ainsi donc la Francophonie offre donc au Congo une réelle possibilité de coopération dans le champ des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

## ***2. Les points d'accès jeunes à l'Internet, les cybercentres et le campus numérique au Congo***

Les enquêtes de terrain menées au cours de ce travail nous ont révélé que le Congo, à l'opposé de beaucoup d'autres pays africains francophones, n'a pas réellement profité à ce jour des possibilités qu'offre la Francophonie dans le domaine des TIC. Ainsi, il n'existe aucun point d'accès jeunes à l'Internet à Brazzaville. Ceux-ci doivent être financés ou mis en œuvre par l'INTIF. Les cybercentres existant sont essentiellement privés ; ce qui veut dire qu'ils ont donc été financé par leurs propriétaires. A notre connaissance le seul cybercentre qui a bénéficié d'un financement extérieur est celui du Palais du parlement (financement de l'APF et du PNUD). Comme nous l'avons souligné déjà, ce sont les Congolais qui doivent proposer aux différents opérateurs de la Francophonie leurs projets en la matière afin qu'ils soient financés. Tant qu'ils ne franchiront pas ce pas, ils ne tireront rien de cette institution. Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, le seul projet en cours de financement est celui relatif à l'installation d'un campus numérique à Brazzaville avec le

concours de l'AUF. Celui-ci sera installé dans un des bâtiments de l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP). Une fois en possession de cet important outil de recherche, le Congo accèdera à l'université virtuelle francophone.

Outre la Francophonie, d'autres institutions internationales déploient des actions en direction des Brazzavillois et particulièrement des associations de la société civile. C'est le cas du PNUD qui a mis à la disposition des journalistes et des étudiants un point d'accès gratuit à l'Internet dans ses enceintes. Le centre d'information des nations unies (CINU) a, lui aussi un point d'accès gratuit à l'Internet ouvert au public.

La multiplication de tels points d'accès dans la ville et ses environs contribuerait sans conteste à une appropriation réelle des TIC par les Congolais.

## **II. L'action des ONG**

Certaines organisations non gouvernementales ont pu grâce au concours des institutions internationales comme le PNUD, bénéficier d'un financement qui leur a permis d'avoir un accès à l'Internet pour leurs adhérents. Parmi ces ONG, il y a l'Association des femmes en politique dont le siège se trouve au quartier OCH.



**CONCLUSION**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Nous avons choisi, pour notre travail de maîtrise, ce sujet sur l'Internet à Brazzaville parce qu'il se rapporte aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui sont une problématique nouvelle dans le champ de la recherche en sciences sociales dans notre pays. L'Internet qui était à peine connu avant le déclenchement des événements socio-politiques de juin 1997 est aujourd'hui un outil de communication qui attire de plus en plus de Congolais. L'engouement de ces derniers pour cet outil ne cesse de s'accroître, comme le témoigne la multiplication des cybercafés dans la ville dont nous avons fait mention dans ce travail. Notre problématique se résumait à deux questions : quel est l'apport de l'Internet à la société brazzavilloise ? Qu'est ce que les internautes vont chercher dans les cybercafés brazzavillois ? Cette problématique nous a conduit à étudier les relations qui s'établissent entre les gestionnaires des cybercafés et les internautes.

Les enquêtes de terrain menées à Brazzaville nous ont permis de vérifier l'hypothèse que nous avons émise au départ, à savoir que les Brazzavillois « naviguent » pour deux raisons essentielles : la recherche des informations diverses et l'envoi ou la réception des messages, du fait de la défaillance de la poste. Du point de vue des relations publiques, les rapports qu'ils établissent avec les gestionnaires des cybercafés qu'ils fréquentent ne sont pas de la même nature que celles qui existent entre les commerçants traditionnels et leurs clients : ceux-ci sont plus conviviaux.

Le premier constat que nous avons fait est que les pouvoirs publics et les opérateurs économiques congolais ont compris que l'Internet est un outil important pour le développement mais aussi pour les relations entre les Congolais.

Le deuxième constat est que cet outil est créateur d'emplois ; le nombre sans cesse croissant de nouveaux cybercafés dans la ville en est un témoignage éloquent.

Le troisième constat concerne les bénéfices énormes que les Congolais peuvent tirer de l'Internet, notamment dans les domaines de l'enseignement et de la formation. Malheureusement, à ce jour, le Congo est très loin d'y avoir tiré véritablement profit. Les Congolais ne se sont pas encore appropriés cet outil parce que les pouvoirs publics traînent à mettre à exécution leur stratégie de vulgarisation de l'Internet au Congo. Les possibilités de coopération qu'offrent, en la matière, les institutions internationales, notamment la Francophonie n'ont pas encore été suffisamment utilisées. L'installation des points d'accès des jeunes à l'Internet, des cybercentres et des campus numériques par les opérateurs de la

francophonie aurait pu permettre une vulgarisation rapide de l'Internet à Brazzaville et peut-être à l'intérieur du pays. De ce fait, l'Internet demeure encore très cher à Brazzaville.

Le quatrième constat est qu'il existe un écart numérique entre les quartiers sud de Brazzaville et ceux de la partie nord de la ville d'une part, et d'autre part entre, Brazzaville et sa périphérie ; et plus encore niveau national, entre Brazzaville et le reste du pays. Pour que le Congo entre véritablement dans la société de l'information, les pouvoirs publics congolais ont donc intérêt à mettre en application une véritable stratégie de vulgarisation de l'Internet au Congo.

Notre travail est un travail de pionnier en la matière. Il contient sûrement des insuffisances. Nous espérons avoir posé des bases sur lesquelles d'autres chercheurs viendront s'appuyer pour effectuer de nouveaux travaux qui combleront nécessairement nos lacunes. Nous aurons ainsi contribué à la mise en place de matériaux pour l'étude des technologies de l'information et de la communication au Congo.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**ANNEXES**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe n° 1

**Questionnaire d'enquête sur les cybercafés de Brazzaville**

Ce questionnaire est conçu dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en relations publiques qui sera présenté au Département des Sciences et Techniques de la Communication (STC) de l'Universitaire Marien NGOUABI par Mademoiselle **Koutouma Nsona Raïssa Edwige Macha**.

1- Depuis quand existe votre cybercafé ?

.....

A t-il toujours été là ? Oui ..... Non .....

Si non où était il avant ?.....

2-Avez vous un personnel qualifié pour la maintenance, ou faites vous appel à des personnes externes ?

.....

.....

3-A combien vous revient l'entretien des appareils par mois ?

10000 - 50000 FCFA :.....

50000 - 100000 :.....

100000 - 300000 :.....

300000 - 500000 :.....

500000 – plus :.....

4- Combien de personnes employez vous dans votre cybercafé ?

.....

5-Ont-elles des formations spécifiques ? Si oui lesquelles ?

.....

6-Etes- vous regroupés en association de propriétaires des cybercafés ?

.....

7-Combien de cybercafés connaissez- vous à Brazzaville ? (Indiquez si possible leurs adresses).

.....

.....

.....

8-Quelles sont les conditions à remplir pour ouvrir un cybercafé ?

.....

.....

9- Quels différents types de matériels utilisez vous dans votre cybercafé ?

.....

.....

.....

10- Y a t il un nombre minimum d'appareils exigés pour l'ouverture d'un cybercafé ?

.....

11- Combien d'ordinateurs avez vous dans votre cybercafé et de quelle marque ?

.....

.....

.....

12- Quelles sont vos heures :

D'ouverture : ..... de fermeture : ..... ou 24/24 : .....

13- Combien d'internautes recevez vous :

Par jour : ..... par semaine : ..... par mois : .....

14- Quel est le profil des internautes qui fréquentent votre cybercafé ?

Âge : sexe : Masculin Féminin

10-15 ans : ..... .....

15-20 ans : ..... .....

20-30 ans : ..... .....

30-50 ans : ..... .....

50 et plus : ..... .....

15- Quel est votre facilitateur d'accès à l'Internet (F.A.I.)

Congo net : .....

CELTEL : .....

AFRIPA : .....

RAGA : .....

Et autres : .....

16- Quels sont vos tarifs de connexion ?

1000000-5000000 FCFA: .....

5000000-10000000 : .....

10000000 et plus : .....

17- Avez vous utilisé de tous temps le même F.A.I. ? Oui ..... Non .....

Si non , pourquoi .....

18- Parmi tous les F.A.I, lequel répond mieux à vos besoins et pourquoi ?.....

.....

19- Les tarifs de connexion, vous semblent-ils élevés ou bas comparativement à d'autres pays Africains ?

.....

.....

20- Comment expliquez vous que l'heure de navigation soit très élevée au Congo, comparée à l'Afrique de l'Ouest (800 à 1000FCFA l'heure au Congo contre 300 à 500 FCFA au Sénégal, par exemple) ?

.....  
.....

21- Utilisez vous le téléphone par Internet dans votre cybercafé ?

.....

22- Quel est le pourcentage de ce service (téléphone) par rapport aux autres services de votre cybercafé (consultation des boites, navigations, recherche, saisie de textes, scanner ...)

.....

23- Avez-vous un service restaurant où les internautes se rafraîchissent ? Oui ..... Non .....

Si non pourquoi n'avez- vous pas pensé à le mettre en place ?

.....  
.....  
.....

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Annexe n° 2

**Questionnaire d'enquête sur les internautes brazzavillois**

Ce questionnaire est conçu dans le cadre d'une recherche universitaire en vue d'un mémoire de maîtrise.

Auteur du questionnaire : Mademoiselle Koutouma Nsona Raïssa Edwige Macha, étudiante en Maîtrise en Sciences et Techniques de la Communication, Option Relations Publiques.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous saurions gré de bien vouloir répondre aux questions ci-après, qui nous permettront d'analyser les relations entre les internautes Brazzavillois et les gestionnaires des cybercafés de Brazzaville.

**Identification de l'enquêté(e) :**

Age :  
 Sexe :  
 Nationalité :  
 Fonction :  
 Ville :  
 Activité culturelle :

1 – Pour quelles raisons fréquentez-vous les cybercafés ?

.....  
 .....

2 – Quels sont les noms des cybercafés que vous fréquentez ?

.....  
 .....

3 – Combien de fois naviguez-vous :

Par jour  ; par semaine  ; Par mois

4 – Quels genres de services vous apporte l'Internet ?

Informations diverses :

Envoi et réception des messages :

Tchatche :

Autres :